

L'ITINÉRAIRE

3\$

Volume XXIV, n° 21
Montréal, 1^{er} novembre 2011
ABONNEMENTS AU
www.itineraire.ca



ASSISTÉ SOCIAL

DOSSIER

Aide sociale
perceptions
et préjugés

LES VISAGES DE L'AIDE SOCIALE

PARCE
QUE
CHAQUE
MOIS
C'EST
RÉGLÉ



AVEC OPUS À L'ANNÉE

- ✓ Paiements automatiques mensuels
- ✓ Une carte toujours prête à utiliser
- ✓ Désabonnement facile en tout temps

stm.info/1mois

*Certaines conditions s'appliquent.

1
MOIS
GRATUIT*
POUR UN TEMPS LIMITÉ

ZOOM SUR Mario

Nom Mario St-Denis | Camelot n° 1544 | Âge 55 ans
Point de vente Métro Mc Gill

Mario St-Denis est arrivé à L'itinéraire en juin 2016. Très rapidement, il est devenu l'un des meilleurs vendeurs du magazine. « Avant, je quêtait au métro McGill, raconte-t-il. Alors, tout le monde me connaissait. Quand ils m'ont vu vendre L'itinéraire, les gens étaient contents de me voir faire quelque chose d'utile. »

La vie de Mario n'a pas toujours été rose. « Avant, je vendais de la dope : de la coke et des roches. Je faisais de l'argent sur le coup, mais ce n'était pas payant. J'ai fait de la prison à cause de ça, une bonne vingtaine de fois. »

Il a beau avoir été dealer, ça ne l'a pas empêché d'être resté honnête. « Je n'ai jamais volé personne », assure Mario. Et quand la cinquantaine a sonné, il a choisi de changer de vie. « J'étais tanné d'aller en dedans. Ce n'est pas une vie d'aller en prison. » Alors, il a préféré quêter.

C'est à ce moment qu'un autre camelot, Claude Lyrette (métro Sherbrooke), lui a parlé de L'itinéraire. « Je venais de perdre ma femme, raconte-t-il. Elle me manque encore beaucoup. En septembre dernier, on aurait fêté nos 26 ans ensemble. » Vendre le magazine lui a donné une nouvelle raison d'être. Cela l'a aidé à surmonter la triste épreuve.

Aujourd'hui heureux dans son nouveau travail, Mario a emménagé chez sa petite sœur, Chantale. « Une chance qu'elle est là, dit-il. Si elle n'était pas là, je ne sais pas où je serais. » C'est d'ailleurs elle qui lui

fera lecture de cet article, car Mario ne sait pas lire. Enfin, « juste un peu, pas toute, blague-t-il. Ça fait plus de 50 ans que je ne sais pas lire, alors ça ne me rend pas triste. »

Mario aime mieux parler de choses plus joyeuses. Par exemple, il ne tarit pas d'éloges pour ses nombreux clients, en particulier pour un groupe de travailleuses sociales qui travaille dans l'édifice du 2021, avenue Union, juste à côté de la station de métro McGill.

C'est là que se trouve aussi le bureau montréalais du ministre québécois de la Santé et des Services sociaux, le Dr Gaétan Barrette. « Il m'achète un magazine chaque fois qu'il me voit. »

Chaque Noël lui apporte aussi une part de surprises. « J'ai de beaux cadeaux, confie Mario. L'année dernière, une cliente m'a donné 100 \$. Une autre, qui travaille à Loto-Québec, me donne toujours des vêtements. »

Et il y a aussi Sylvie. « Elle ne veut pas que je l'appelle Madame, alors je l'appelle Madame Sylvie. »

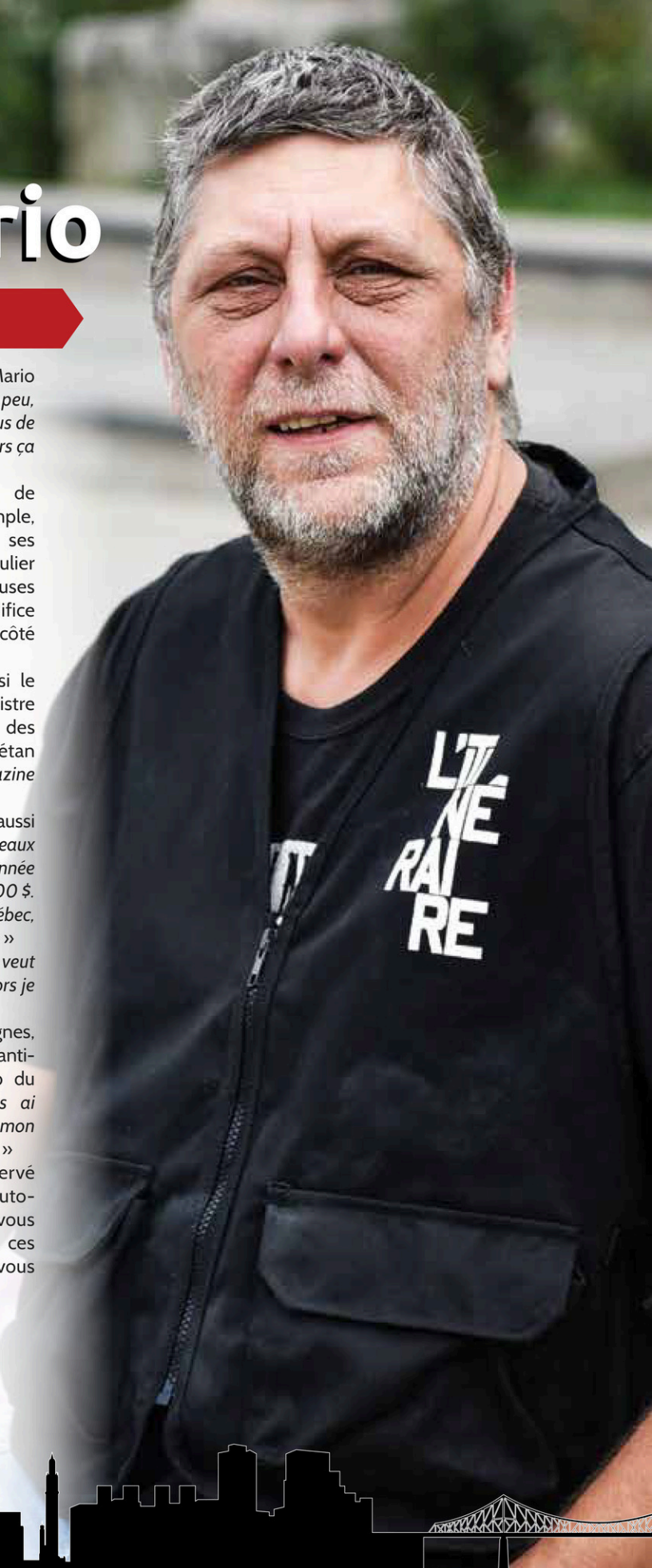
Au moment d'écrire ces lignes, plusieurs clients de Mario anticipent la parution du numéro du 1^{er} novembre. « Comme je les ai prévenus, les gens ont hâte de voir mon histoire et ma photo en page trois. »

Il y en a même qui ont réservé pour être sûrs d'avoir son « auto-graphe », paraît-il. Alors si vous voyez une file d'attente, ces jours-ci, au métro McGill, vous saurez que c'est pour Mario.

Par Laurent Soumis,
chargé de l'accompagnement
des participants

Photo : Alexandra Guellil

L'arrondissement de Ville-Marie reconnaît
l'excellent travail de l'équipe du magazine L'itinéraire.



NOS PARTENAIRES ESSENTIELS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le journal L'itinéraire a été créé en 1992 par Pierrette Desrosiers, Denise English, François Thivierge et Michèle Wilson. À cette époque, il était destiné aux gens en difficulté et offert gratuitement dans les services d'aide et les maisons de chambres. Depuis mai 1994, le journal de rue est vendu régulièrement par les camelots. Aujourd'hui le magazine bimensuel est produit par l'équipe de la rédaction et plus de 50 % du contenu est rédigé par les camelots.

Le Groupe L'itinéraire a pour mission de réaliser des projets d'économie sociale et des programmes d'insertion socioprofessionnelle, destinés au mieux-être des personnes vulnérables, soit des hommes et des femmes, jeunes ou âgés, à faible revenu et sans emploi, vivant notamment en situation d'itinérance, d'isolement social, de maladie mentale ou de dépendance. L'organisme propose des services de soutien communautaire et un milieu de vie à quelque 200 personnes afin de favoriser le développement social et l'autonomie fonctionnelle des personnes qui participent à ses programmes. Sans nos partenaires principaux qui contribuent de façon importante à la mission ou nos partenaires de réalisation engagés dans nos programmes, nous ne pourrions aider autant de personnes. L'itinéraire, ce sont plus de 2000 donateurs individuels et corporatifs qui aident nos camelots à s'en sortir. Merci à tous !

La direction de L'itinéraire tient à rappeler qu'elle n'est pas responsable des gestes des vendeurs dans la rue. Si ces derniers vous proposent tout autre produit que le journal ou sollicitent des dons, ils ne le font pas pour L'itinéraire. Si vous avez des commentaires sur les propos tenus par les vendeurs ou sur leur comportement, communiquez sans hésiter avec Charles-Éric Lavery, chef du développement social par courriel à :

c.e.lavery@itineraire.ca
ou par téléphone au : 514 597-0238 poste 222.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. Les opinions exprimées dans cette publication (ou sur ce site Web) ne reflètent pas forcément celles du ministère du Patrimoine canadien.

Canada
ISSN - 1481-3572
Numéro de charité : 13648 4219 RR0001
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

L'ITINÉRAIRE



RÉDACTION ET ADMINISTRATION
2103, Sainte-Catherine Est
Montréal (Qc) H2K 2H9

LE CAFÉ L'ITINÉRAIRE
2101, RUE SAINTÉ-CATHERINE EST
Téléphone : 514 597-0238
Télécopieur : 514 597-1544
Site : www.itineraire.ca

DIRECTEUR GÉNÉRAL :
LUC DESJARDINS

RÉDACTION

Chef du secteur magazine et rédactrice en chef : JOSÉE PANET-RAYMOND
Journaliste, responsable société : ALEXANDRA GUELLIL
Chargé de l'accompagnement des participants : LAURENT SOUMIS
Responsable de la formation des participants : KARINE BÉNÉZET
Responsable de la création visuelle : MILTON FERNANDES
Responsable de la création numérique : MAGALIE PAQUET
Photographe : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA
Journaliste affectée à la version numérique : GENEVIÈVE BERTRAND
Collaborateur : IANIK MARCIL
Webmestre bénévole : JUAN CARLOS JIMENEZ
Bénévoles à la rédaction : CHRISTINE BARBEAU, MARTINE BOUCHARD-PIGEON, MARIE BRION, JUSTINE CLÉMENT, HÉLÈNE MAI, PIERRE DE MONTVALON, VALÉRIE SAVARD, LAÉTITIA THÉLÈME, PAUL VANASSE, GUILLAUME VIGNEAULT
Bénévoles à la révision : PAUL ARSENAULT, ARIANE CHASLE, MICHÈLE DETEIX, LUCIE LAPORTE, ROSEMONDE LEGAULT, LOUIS VÉZINA
Image de la une : MILTON FERNANDES (ILLUSTRATION : ANDREY ALYUKHIN)

ADMINISTRATION

Responsable de la comptabilité : ANYA SANCHEZ
Responsable du financement : DOMINIQUE RACINE
Adjointe administrative : NANCY TRÉPANIÉ

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Chef du développement social : CHARLES-ÉRIC LAVERY
Intervenant psychosocial : JEAN-FRANÇOIS MORIN-ROBERGE
Responsable du Café : PIERRE TOUGAS
Responsable de la distribution : MÉLODIE ÉTHIER
Chargée de projet Café de la Maison ronde : MÉLODIE GRENIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ÉRIC WILLIAMS - Novatech Médical
Tésorier : GRÉGOIRE PILON - Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.
Vice-président : JEAN-PAUL LEBEL - Camelot de L'itinéraire
Secrétaire : KATHERINE NAUD - CIUSSS Centre-Sud de Montréal
Administrateurs : YVES LEVASSEUR - Virage Coaching
JESSICA MAJOR - Davies Ward Phillips & Vineberg, senclr, srl
RICHARD CHABOT - Camelot de L'itinéraire
JO REDWITCH - Camelot de L'itinéraire
GABRIEL BISSONNETTE - Camelot de L'itinéraire
YVON MASSICOTTE - Camelot de L'itinéraire

VENTES PUBLICITAIRES 514 597-0238 poste 234

Conseillère : RENÉE LARIVIÈRE (450-541-1294)
renee.lariviere18@gmail.com

GESTION DE L'IMPRESSION

TVA PUBLICATIONS INC.
DIVISION ÉDITIONS SUR MESURE | 514 848-7000
Directeur général : ROBERT RENAUD
Chef des communications graphiques : DIANE GIGNAC
Chargée de projets : MARILYN FORTIN
Imprimeur : TRANSCONTINENTAL
Convention de la poste publication N°40910015, N°d'enregistrement 10764.
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada,
au Groupe communautaire L'itinéraire :
2103, Sainte-Catherine Est,
Montréal (Québec) H2K 2H9

Québecor est fière de soutenir l'action sociale de L'itinéraire en contribuant à la production du magazine et en lui procurant des services de télécommunications.

PARTENAIRES MAJEURS



PRINCIPAUX PARTENAIRES DE PROJETS



Nous tenons à remercier le ministère de la Santé et des Services sociaux de même que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour leur contribution financière permettant ainsi la poursuite de notre mandat.

L'itinéraire EST MEMBRE DE





MOTS DE CAMELOTS

Réjean Blouin	10
Cybelle Pilon	10
Yves Manseau	10
Daniel Grady	42
Jacques Élysé	42
Bill Economou	42



DOSSIER

AIDE SOCIALE

AU-DELÀ DES PERCEPTIONS ET DES PRÉJUGÉS

- L'aide sociale de 1969 à nos jours
- L'aide sociale, ce sujet qui fait jaser
- Réfugiés et nouveaux arrivants - Au-delà des perceptions
- Jugements destructeurs
- Handicap à prouver
- Calculer sa vie

Par Alexandra Guellil

- Un regard réducteur

Par Yanick Larouche

- Gains pour rien

Par Gilles Leblanc

- Santé publique - L'aide sociale ne couvre pas les besoins de base
- L'aide sociale - mythes et réalités

SOMMAIRE

1^{er} novembre 2017
Volume XXIV, n° 21

ÉDITORIAL	7
De l'autre côté de la médaille Par Yann Tremblay-Marcotte, <i>rédacteur en chef invité</i>	
ROND-POINT	8
Par Alexandra Guellil	
ROND-POINT INTERNATIONAL	9
SOCIÉTÉ	26
Remémorer les oubliés de la rue Par Geneviève Bertrand	
OPINION	28
La faillite de l'école publique Par Mathieu Thériault	
CHRONIQUE	29
Mon combat locatif Par Franck Lambert	
COMPTES À RENDRE	30
Les faims de mois Par Ianik Marcil, <i>économiste indépendant</i>	
INFO RAPSIM	31
Une responsabilité partagée Par Élise Solomon, <i>organisatrice communautaire au RAPSIM</i>	
CHRONIQUE	32
Voler dans le vide Par Said Farkouh	
INFO CAMELOTS	33
Parlons <i>shipping & receiving</i> Par Yvon Massicotte	
CINÉMA	36
<i>La petite fille qui aimait trop les allumettes</i> De la cruauté à la poésie Par Céline Marchand	
VISITE	38
<i>Concordia Day</i> - Quand les universités s'impliquent dans le communautaire Par Isabelle Raymond	
VIE DE QUARTIER	40
Promenade dans Chomedey Par Maxime Valcourt	
BIENVENUE CHEZ	40
Joseph-Clermont	
DÉTENTE	44
À PROPOS DES PRÉJUGÉS	46
Par Marc Sénécal	

MOTS DE LECTEURS

Bertrand Derome (Monsieur Sutton) m'a initié à *L'itinéraire*. Oui que j'achetais déjà à Montréal à la Place Bonaventure et au Complexe Desjardins, mais depuis que je l'achète à Sutton, de Bertrand, je n'en manque pas un seul numéro.

Mais aujourd'hui en lisant à la page 35 de l'édition du 1^{er} octobre *À l'écoute des élèves* par Daniel Prince je dois lui offrir mes félicitations pour ce texte bien pensé que chaque enseignant et ou directeur d'école et même les parents qui ne prennent pas le temps d'élever correctement leur enfant devraient lire. Comme tu as raison Daniel ! On devrait inciter les élèves à s'impliquer plus dans les activités, les programmes et de ne pas avoir peur de leur poser des questions; ils en ont de bonnes. Continue ton bon travail !

Un lecteur assidu

Claude F. Gagnon

Continuez votre beau travail ! Mon épouse et moi, on aime lire ce que les camelots écrivent, c'est bon, vrai et vivant. Lâchez pas.

Gérard Bouchard

Les camelots sont des travailleurs autonomes.

50 % du prix de vente du magazine leur revient.



ÉCRIVEZ-NOUS !

COURRIER@ITINERAIRE.CA

Des lettres courtes et signées, svp !

Si ça te prend deux emplois pour arriver

— T'as besoin de la CSN



1 800 947-6177
 f t v csn.qc.ca



photo : istock

Merci de redonner un sens à la vie à nos camelots et participants

merci :)

Merci aussi pour vos cartes-repas

Merci de briser leur isolement

Merci de donner du sens à notre mission humaine et d'en assurer la pérennité



Oui, j'appuie L'Itinéraire :

- DONS
- CARTES-REPAS
- ABONNEMENT

Pour rejoindre notre service aux donateurs :

☎ 514 597-0238, poste 240
 @ dominique.racine@itinaire.ca

JE FAIS UN DON DE : 40 \$ 50 \$ 75 \$ 100 \$ ou _____ \$¹

JE VEUX ACHETER DES CARTES-REPAS :
 J'offre _____ cartes-repas à 6 \$ chacune = _____ \$¹
 Vous voulez les distribuer vous-même ? Cochez ici :

TOTAL DE MA CONTRIBUTION : _____ \$¹
DONS + CARTES-REPAS

JE VEUX M'ABONNER AU MAGAZINE :
 Je m'abonne pour une période de :
 12 mois, **24 numéros** (124,18 \$ avec taxes)
 6 mois, **12 numéros** (62,09 \$ avec taxes)
 Nom ou N° de camelot (s'il y a lieu) : _____

IDENTIFICATION Mme M.

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____-_____
 Courriel : _____
 Téléphone : (_____) _____

MODE DE PAIEMENT
 Chèque au nom du Groupe communautaire L'Itinéraire
 Visa MasterCard
 N° de la carte : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expiration _____ / _____
 (Mois) (Année) **Signature** du titulaire de la carte

L'ITINÉRAIRE
¹ Pour respecter l'écologie et réduire ses frais postaux, L'Itinéraire envoie le reçu d'impôt une seule fois par année, au début de janvier suivant le don.
 Vous pouvez faire un don directement en ligne sur notre site www.itinaire.ca
 N° de charité de l'organisme : 13648 4219 RR0001

Postez votre coupon-réponse au Groupe communautaire L'Itinéraire
 2103, rue Sainte-Catherine Est, 3^e étage, Montréal (Québec) H2K 2H9



Aide sociale

De l'autre côté de la médaille

On dit souvent que les personnes assistées sociales doivent s'intégrer à la société. Lorsqu'on dit cela, on dit surtout qu'elles doivent se trouver un travail. Plutôt que de constamment mettre le projecteur sur qui elles sont et ce qu'elles font, si on regardait un peu l'autre côté de la médaille. Et si c'était plutôt la société et les employeurs qui ne voulaient pas d'elles ?

Cela me rappelle une anecdote : il y a environ un an, j'ai eu une discussion avec un député du Parti libéral du Québec. Il me disait que de nos jours, les jeunes ne veulent plus travailler. « Dans son temps » (soit les années 90), celui-ci me confia qu'il travaillait pour une entreprise de transformation du bois qui employait tous les jeunes qui le voulaient, leur montrait le métier et leur offrait ainsi une première expérience de travail. Je lui ai demandé si cette entreprise faisait encore cela. Il m'a répondu qu'ils avaient aujourd'hui moins besoin de main-d'œuvre et qu'ils ont arrêté cette pratique, car ils manquent de temps. Eh bien !

Anecdote pas si anecdotique. Nous vivons dans un système économique que l'on doit nommer tel quel, c'est-à-dire capitaliste. Le syndicaliste Michel Chartrand le résumait de façon assez simple comme étant « le maximum de profit dans le minimum de temps ». C'est dans ce cadre que nous nous retrouvons actuellement. Ce n'est pas que les employeurs soient nécessairement de mauvaise foi. Ils n'ont plus le temps pour montrer le métier, offrir une première expérience de travail, en plus d'être compréhensifs. Il faut que ce soit rentable et rapide pour être « compétitif » !

Trouver sa place

En sept ans de militance comme allié des personnes assistées sociales, j'en ai entendu des histoires. Ce qui revient constamment c'est que les personnes cherchent sans cesse à trouver leur place dans la société. Elles ont connu l'exclusion, le rejet et le mépris que ce soit dans leur famille, à l'école ou au travail. Encore aujourd'hui, elles reçoivent du mépris sous la forme de préjugés et d'histoires négatives

à leur égard. C'est un mépris qui leur rappelle ce qu'elles ont vécu dans leur vie, ce qui fait mal et les pousse à s'isoler pour en être à l'abri et trouver un peu de répit.

Nous sommes dans un monde où la performance et le travail sont valorisés alors que le travail invisible et le travail du soin est dévalorisé et non-reconnu. Il s'agit de travail – souvent assumé par des femmes et des personnes sans salaire – qui n'est pas comptabilisé dans le PIB, mais qui est important au bon fonctionnement d'une société.

Nous vivons dans un monde où on raconte des histoires sur les personnes assistées sociales sans même les connaître, ce qu'elles font, ce qu'elles ont vécu. Un monde qui cherche à les « remettre à leur place » avec des politiques coercitives et appauvrissantes comme le programme Objectif-emploi (projet de loi 70).

Malgré tout, elles essaient encore et encore de trouver leur place. Malgré tout, plusieurs font le choix de travailler pour changer les choses. À ce titre, je me dois de leur rendre un grand hommage. Un hommage à cette résilience et à cette détermination que les choses peuvent changer et que les personnes comme elles méritent mieux. Elles sont porteuses d'espoir.

Comme le disait l'éducateur et intellectuel brésilien Paulo Freire : « *ce qui a été créé par les humains peut être changé par les humains* ». C'est à travers cet espoir que nous travaillons ensemble, personnes assistées sociales et alliés pour transformer ce qui les opprime.

La tâche est énorme, mais il est essentiel qu'un des points de départ soit de travailler à défaire les préjugés.

Tel que je le souligne en introduction du dossier, en page 11, les préjugés sont des histoires que l'on raconte sur les personnes assistées sociales et qui existent en dépit de ce qu'elles font réellement. Cependant, ces histoires ont une vie. Ce sont ces histoires qu'on se raconte aussi lorsque vient le temps d'élaborer des politiques sociales. On construit des politiques sociales basées sur les préjugés que l'on entend encore et encore : je ne vais pas les répéter ici.

Pour aider les personnes, il faut commencer par ne pas leur nuire avec de fausses histoires. ■

3 questions à Camille Robert

Candidate au doctorat en histoire à l'UQAM, Camille Robert signe une analyse historique des discours féministes sur le travail ménager et les débats entourant sa reconnaissance. Pour ce faire, la militante féministe explore trois aspects : la socialisation, le salaire et les réformes gouvernementales. Un plongeon dans une histoire peu connue afin d'offrir un essai documenté et rigoureux.

❶ Le sujet du travail ménager a été très peu abordé dans les luttes féministes, pourquoi un tel intérêt ?

Je me suis d'abord intéressée au mouvement social et international entourant la question du salaire du travail ménager. Dans les années 1970, l'Europe et l'Amérique du Nord se sont largement mobilisées pour la reconnaissance sociale et économique du travail ménager. Seulement, je me suis questionnée sur les raisons pour lesquelles il n'y avait pas eu de victoire significative sur ce terrain. En parcourant les journaux féministes de cette époque, je me suis rendu compte que c'était un sujet très discuté dans les milieux féministes de gauche. Par contre, ce n'est pas une question qui a été résolue puisqu'encore aujourd'hui, dans plusieurs couples, la division des tâches ménagères est encore inégale. Même s'il est vrai que certains hommes en feront un peu plus, il reste que tout le travail d'organisation familiale et émotionnelle repose encore sur les femmes. On remarque aussi que dans le monde du travail, la sphère du « care »,



PHOTO : ALEXANDRA GUELLIL

c'est-à-dire les professions qui exigent de prendre soin d'autres personnes, est souvent liée aux femmes.

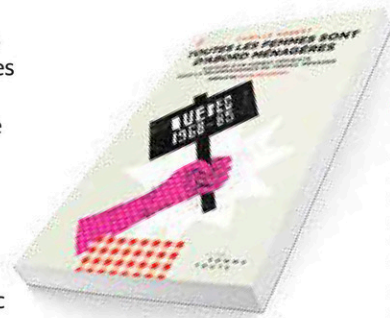
❷ La charge mentale est revenue dans l'actualité en France grâce au buzz de la bande dessinée d'Emma, Fallait demander. Au Québec, la journaliste Marilyse Hamelin s'est aussi intéressée aux congés parentaux, qu'elle définit comme une face cachée du sexisme. S'ajoute à cela, le débat entourant le changement de nom du Conseil du statut de la femme. Selon vous, où en sommes-nous sur ce plan au Québec ?

Je crois que si l'on se limite aux aspects formels et juridiques, c'est certain que l'égalité entre les hommes et les femmes a l'air « pratiquement acquise » : les femmes ont le droit de voter, peuvent théoriquement exercer leurs droits, gagner un salaire égal à celui des hommes et exercer n'importe quelle fonction dans la société. Je crois par contre que toutes les inégalités restent dans l'informel et se remarquent dans les comportements socialement attendus des femmes. Une différenciation est encore faite entre les garçons et les filles puisque le genre est encore bien trop présent. Il faudrait à mon sens aller plus loin dans la question des droits pour comprendre comment ils se manifestent. Il faut se rendre compte qu'un homme ne devrait pas aider sa conjointe à la maison ou avec les enfants, il s'agit d'une responsabilité

partagée. La femme ne doit plus être la principale responsable des tâches ménagères et l'homme le simple exécutant.

❸ Quelles seraient les solutions pour une vision plus égalitaire de la société concernant la répartition des tâches ménagères ?

Beaucoup de travail passe par l'éducation des enfants qui servira à briser certains préjugés tenaces. Il est aussi important de décloisonner les jouets afin que garçons et filles puissent jouer aux camions ou aux poupées. Il s'agit pour moi de la base à un possible changement. L'éducation doit être à la fois sociale, mais aussi pratique. En d'autres termes, garçons et filles doivent apprendre tous les deux à faire le ménage, sans exclusivité. Avec ce livre, j'espère susciter une certaine réflexion parce que cela doit être un questionnement réel : on dit souvent que ce sont les femmes qui en font trop en oubliant que c'est aussi à l'homme de se demander comment il peut en faire plus. Cela doit être aussi une question importante qui devrait intéresser le mouvement des femmes puisque le travail ménager reste encore l'un des plus grands sujets de dispute dans certains couples. ■



Essai
Toutes les femmes sont d'abord des ménagères
Histoire d'un combat féministe pour la reconnaissance du travail ménager

Camille Robert
Éditions Somme toute,
2017, 180 pages



ROYAUME-UNI | Avoir un but

Cornell Jarea se considère comme chanceux depuis qu'il a trouvé un travail. Camelot pour le magazine de rue *The Big Issue UK*, le Roumain d'origine est arrivé en 2013 au Royaume-Uni. En quête d'un meilleur avenir, il a trouvé un premier travail dans le domaine de la construction, ce qui lui a permis de s'offrir une chambre dans un B & B. Mais, son contrat n'a pas duré et Cornell Jarea n'a plus eu les moyens de se payer un tel luxe. Il est devenu sans-abri et c'est dans la rue qu'il a commencé à boire. Grâce à une rencontre fortuite, il a pu se reprendre en main et vendre *The Big Issue*. Ça a été le début de grands changements dans sa vie. « *En plus de l'argent, ça m'a donné un but et m'a aidé à réduire ma consommation d'alcool. La vie peut être difficile lorsque vous buvez, mais quand dans votre tête tout est clair, la vie semble plus brillante* », témoigne-t-il. Cornell Jarea vend le magazine tous les jours de 11h à 18h sur Sloane Avenue, à Chelsea (Londres). (*The Big Issue UK / INSP*)



PHOTO : TRAVIS HODGES

AFGHANISTAN |

Tout pour la vérité

L'histoire de Saboor Nadem, un réfugié afghan et journaliste de profession, est la preuve qu'il est possible de faire du journalisme sur les réseaux sociaux. Passionné par son métier, il vivait à Ghôr, une province montagnaise située au centre de l'Afghanistan, et utilisait les réseaux sociaux pour raconter au monde ce qu'il se passait dans les camps de réfugiés. Dans l'ensemble de ses messages, il utilisait des photos, des vidéos et même des émoticônes pour témoigner des faits. « *C'est un travail qui peut être difficile dans tous les pays, mais en Afghanistan, les voix des personnes pauvres sont ignorées par le gouvernement. Chaque fois que l'on publiait quelque chose d'important, nous recevions des menaces du gouvernement, mais aussi des talibans et autres groupes armés* », témoignait-il. Grâce à la réactivité de ses followers, les médias sociaux ont donné à Saboor Nadem le sentiment qu'il pouvait changer les choses. Directeur de la programmation de Radio Firoz Koh, ses émissions étaient émises dans un rayon de 300 km autour de Ghôr et pouvaient toucher quotidiennement 25 000 auditeurs. Menacé de mort, Saboor Nadem a dû quitter l'Afghanistan et est aujourd'hui exilé en Grèce dans l'attente que son statut de réfugié soit accepté en Suisse. En attendant ce sésame qui sera le gage de nouvelles opportunités, il publie toujours sur les réseaux sociaux. Comme s'il fallait à tout prix garantir la vérité au monde. (*Surprise / INSP*)

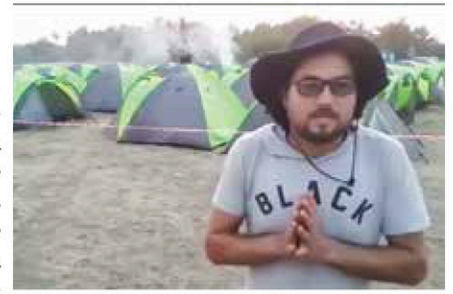


PHOTO : SURPRISE



ÉTATS-UNIS | Manteau, boulot, dodo

Certains projets scolaires sont de véritables leçons de vie. Alors qu'elle était encore étudiante au *College for Creative Studies* à Détroit, Veronika Scott souhaitait créer un projet qui répondrait à un réel besoin dans sa communauté. En visitant des refuges trois fois par semaine pendant cinq mois, la jeune femme a choisi de créer un manteau résistant à l'eau, transformable en sac de couchage pour les soirs d'hiver et en sac à dos pour l'été. Mais, en réalisant ce projet, Veronika Scott a compris que le besoin n'était pas tant dans les objets mais bien plus dans la recherche d'un moyen de s'en sortir, comme un travail. C'est ainsi qu'est né *The Empowerment Plan*, un projet permettant à plusieurs personnes sans-abri de créer de leurs mains quelque chose d'utile pour ceux qui sont dans la rue, tout en gagnant un revenu plus que nécessaire. L'entreprise compte aujourd'hui près de 35 employés et existe depuis maintenant sept ans. (*StreetWise / INSP*)

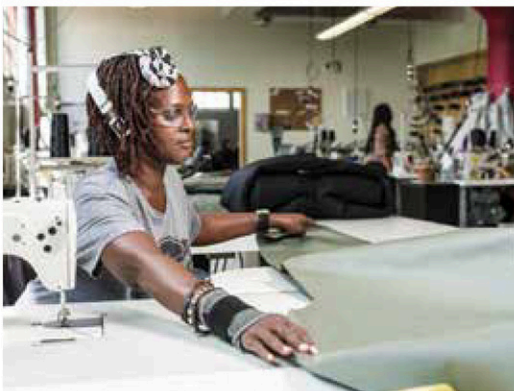


PHOTO : STREETWISE

L'itinéraire est membre du *International Network of Street Papers* (Réseau International des Journaux de Rue - INSP). Le réseau apporte son soutien à près de 120 journaux de rue dans 35 pays sur six continents. Plus de 250 000 sans-abri ont vu leur vie changer grâce à la vente de journaux de rue. Le contenu de ces pages nous a été relayé par nos collègues à travers le monde. Pour en savoir plus, visitez www.street-papers.org.



Le fléau de l'intimidation

Pourquoi être jaloux ? Dans une de ses chansons, John Lennon disait : « *Watch out! I'm a jealous guy!* » (Attention ! Je suis un gars jaloux !) Julien Clerc, dans une autre chanson connue, disait : « Jaloux et jalouse... de tout ! » La jalousie n'a jamais rien apporté de bon à qui que ce soit !

Une de mes nièces, quand elle étudiait au secondaire, paraissait très bien. Elle aurait pu être mannequin. Elle a eu beaucoup de problèmes avec d'autres étudiantes de la même école. Sa mère en avait ras-le-bol car la direction de l'école l'appelait souvent pour des querelles fréquentes avec d'autres étudiantes, pour des histoires avec des garçons. Ma nièce subissait de l'intimidation, elle attirait trop les garçons sans que ce soit de sa faute. D'autres filles, avec les mêmes intentions, étaient très jalouses d'elle, d'où les menaces verbales et la violence physique qui ont suivi. Mais au lieu de plier et de se laisser faire, elle répliquait par des coups et de l'agressivité... C'était sa façon de répondre aux attaques. Remarquez que le contraire n'est pas mieux. Dans les médias, on entend souvent parler de l'intimidation. Quand tu te laisses harceler et que tu subis la violence quotidienne, cela peut mener au suicide...

Disons-le franchement, des deux côtés (harceleur-harcelé), il y a de la souffrance. Je ne prends pas parti pour l'un ou l'autre mais, ne croyez-vous pas qu'une bonne compréhension et une bonne communication entre les deux protagonistes pourraient être la meilleure solution ? Par chance, les institutions scolaires commencent à créer des tables rondes pour discuter et régler ce genre de problème. Si l'on veut que nos enfants puissent étudier et être à l'aise à l'école... combattons ce fléau !

RÉJEAN BLOUIN
CAMELOT MÉTRO JOLIETTE



Merci au Bar Yisst !

Savez-vous ce que veut dire *Yisst* ? Non ? Ça veut dire merci en russe.

Yisst à *Yisst* pour sa générosité, son originalité, vraiment ! Aussi pour ses efforts soutenus, son décor accueillant et chaleureux. J'apprécie énormément le bourdonnement de ses clients allumés et euphoriques. La serveuse, embrasée par la tension et l'attention, démontre son enthousiasme et son magnifique sourire.

Les gens qui passent comme ça et là, n'ayant l'air de rien, connaissant bien leur chemin, cherchent toujours à tendre la main. Je crois qu'il y a ici un lien.

Yisst, merci pour cette petite oasis de coin de rue.

Je veux juste dire merci à tout le monde. Le fait de vous voir me fait toujours grand plaisir.

Petite montée de lait

Ça fera ! Je suis peut-être mal placée pour en parler ou même pour le savoir, mais je n'ai pas de barbe, je ne suis pas blonde, je n'ai pas d'enfant, je ne détiens pas la sagesse absolue, je n'ai pas d'handicap, mais j'ai le monde à l'oreille. Toutes ces confidences, je voudrais bien qu'elles aboutissent à qui de droit. Moi, ici, je fais mon travail de camelot. Je vous écoute, mais ça s'arrête là.

Je vous aime et je vous souhaite une bonne journée.

CYBELLE PILON
CAMELOT SAINT-HUBERT / SAINT-ANDRÉ



Plusieurs plumes à mon chapeau

Aussi loin que je puisse me rappeler j'adorais lire. J'écrivais fidèlement un journal intime depuis l'âge de 16 ans. J'ai toujours rêvé d'être publié un jour. *L'itinéraire* est donc un aboutissement heureux, même si les circonstances qui m'y ont mené frisent l'horreur.

J'ai plusieurs plumes à mon chapeau, dont celui d'être un arboriste chevronné, littéralement amoureux des arbres. Oui, je les embrasse parfois quand personne n'est aux alentours. Voici un poème libre, d'un écrivassier, amateur en plus. C'est tout dire.

Les arbres

Vous êtes l'essence de l'existence,
votre silence est de rigueur.

Mélèzes ou hêtres vous êtes des maîtres,

si on me délaisse, vite je vous retrouve.

Vous êtes alors toujours là, solides,
et je me rassure à vos murmures.

Je foule votre monde englouti,
puis je m'accote sur votre écorce.

Sous votre règne je m'apaise,
sous votre hospice je rêve.

Grâce à vous la vie dure,
les misères, elles, perdurent.

Malgré tout on est là, dur ou mou,
persistant toujours.

Fervents résistants, ne fuyant jamais.

Durs résistants des jours comptés.

YVES MANSEAU
CAMELOT SAINT-JÉRÔME



AIDE SOCIALE

Au-delà des perceptions et des préjugés

Pour aider les personnes, il faut commencer par ne pas leur nuire avec de fausses histoires. Il est plus que temps de parler des préjugés à l'aide sociale. Les préjugés ont leur vie propre. Les préjugés sont des histoires qu'on se raconte sur des personnes en dépit de ce qu'elles sont réellement. Elles existent donc en parallèle de ce que les personnes font réellement. Ce sont de fausses histoires que l'on entretient. Nul besoin de vous rappeler ce qu'on dit des personnes assistées sociales, vous le savez : c'est très négatif et méprisant. Ce qui est inquiétant, c'est que c'est tellement répandu qu'il n'est pas exagéré de parler d'une culture du mépris ou d'une violence symbolique envers les personnes assistées sociales. Des personnes et des personnalités publiques entretiennent cela et en font même leur gagne-pain quotidien dans certains médias. Ils ou elles semblent espérer qu'en culpabilisant les personnes, ces dernières vont se sentir tellement mal et honteuses, que ça va leur donner de l'énergie pour s'en sortir. Au contraire, les gens auront plutôt tendance à s'isoler et à rechercher la paix à l'abri des regards et des remarques de mépris des autres. C'est profondément humain que de s'éloigner des relations toxiques. Les préjugés c'est aussi le premier obstacle d'un débat sain sur les véritables causes et les meilleures solutions à privilégier pour sortir de la pauvreté des centaines de milliers de citoyen-ne-s vivant de l'aide sociale au Québec.

La tâche est colossale, mais ce numéro est un pas dans la bonne direction. Certains faits seront recadrés. Certaines histoires de personnes vous seront présentées.

Certains intervenant-es pousseront notre réflexion sur le sujet.

Yann Tremblay-Marcotte

RÉDACTEUR EN CHEF IMITÉ

L'aide sociale de 1969 à nos jours

Pour mieux comprendre l'aide sociale d'un point de vue législatif, *L'itinéraire* vous propose une rétrospective des grandes avancées qui ont marqué le Québec.

1969 La première loi sur l'aide sociale

La première loi sur l'aide sociale est entérinée. Six ans plus tôt, le rapport Boucher affirmait la part de responsabilité de l'État en matière d'assistance financière et de droit des individus, s'ils étaient dans le besoin. Cette première loi regroupe un ensemble de programmes particuliers et donne à l'État la responsabilité de combler le déficit qui peut être constaté entre les besoins d'une famille ou d'une personne et les revenus dont elle dispose.

2016 Revenu minimum garanti

Création du projet de loi 70 dont la mesure phare est le programme Objectif-emploi, visant à réinsérer les premiers demandeurs de l'aide sociale sur le marché de l'emploi. Nomination d'un groupe de travail sur le revenu minimum garanti chargé de faire des recommandations au gouvernement pour une possible instauration.

Charte des droits et libertés de la personne du Québec 1975

Adoption de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec qui s'engage en matière d'assistance financière et d'assurance à un niveau de vie décent de chaque citoyen dans l'Article 45. Par contre, cet article n'a pas préséance sur les autres lois puisque ce droit se limite aux mesures prévues par la Loi sur l'aide sociale.

Panier de consommation 2009

La mesure du panier de consommation (MPC) devient l'indicateur principal de la couverture des besoins de base. Deux points de références sont alors définis : les protections sociales de base devraient permettre la couverture des besoins essentiels et le salaire minimum devrait permettre de sortir de la pauvreté.

Source : *La hauteur de la barre à l'aide sociale, quelques jalons de 1969 à aujourd'hui*, Vivian Labrie. Iris



1988
98

L'intégration au marché du travail

La Loi sur la sécurité du revenu (1988) et la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité (1998) sont les deux réformes qui remplacent la Loi sur l'aide sociale de 1969. C'est à ce moment-là que les notions des besoins d'une famille ou d'une personne et les revenus dont elle dispose et le droit de ces personnes à une assistance financière disparaissent pour plaider pour le retour à l'emploi, l'intégration au marché du travail et la reconnaissance des contraintes particulières des personnes ne parvenant pas à s'y intégrer. Ces transformations radicales influencent le niveau des prestations, mais aussi ce que devrait être la responsabilité de l'État par rapport aux personnes en situation de pauvreté.

2002

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Adoption à l'unanimité de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'Assemblée nationale. C'est grâce à cette loi qu'un revenu plancher à l'aide sociale est mis en place donnant au gouvernement l'obligation à plus ou moins long terme de respecter certaines dispositions.

86 millions

de dollars ont été réclamés par le gouvernement en 2013 pour fausses déclarations

2,8 milliards de dollars de prestations ont été versés

1234 personnes travaillent au Centre de communication avec la clientèle d'Emploi-Québec pour recevoir les dénonciations

200 postes à temps plein sont recensés au centre de recouvrement du Ministère

45 millions de dollars ont été recouvrés par ce centre entre 2014 et 2015

Vous avez dit

« fraudes »

Entre 2013 et 2014

11 896 dénonciations ont été rapportées au Ministère

16,4 % d'entre elles ont mené à un ajustement des prestations

Entre 2015 et 2016

11 205 dénonciations ont été rapportées au Ministère

18 % d'entre elles ont mené à un ajustement des prestations



L'aide sociale ne couvre pas les besoins de base

Les directeurs régionaux de la santé publique de Montréal et de la Montérégie jugent que « *les prestations actuelles d'aide sociale sont insuffisantes pour combler les besoins de base* ». Leur frugalité peut même compromettre la santé des individus.

Il y a quelques semaines, les docteurs Richard Massé et Julie Loslier ont demandé au gouvernement du Québec de relever « *les seuils de prestation afin de permettre aux plus vulnérables de subvenir à leurs besoins de base, d'indexer régulièrement ces seuils à la hausse du coût de la vie et de bonifier le système de protection sociale* ».

« *Dans la région métropolitaine, ont-ils rappelé, le coût pour se loger et se nourrir est estimé pour une personne seule à 900 \$ par mois : le coût d'un panier de provisions nutritif se situe à 310 \$ par mois et le loyer moyen d'un studio à 585 \$ par mois.* »

Il y a plusieurs méthodes de calcul du minimum vital pour survivre (voir encadré ci-contre). Mais peu importe la méthode utilisée, le constat reste le même. L'écart est encore plus grand lorsqu'on prend en compte d'autres besoins comme l'habillement, le transport et les autres nécessités de la vie.

La moitié des prestataires du Québec habitent en région

C'est la deuxième année consécutive que les directions régionales de la santé publique dénoncent les carences de l'aide sociale. Plus de la moitié des assistés sociaux du Québec habitent les territoires de Montréal et de la Montérégie.

Cette année, ces spécialistes de la santé publique ont particulièrement critiqué le nouveau programme Objectif-emploi destiné aux personnes qui formulent une première demande d'aide sociale.

Ce programme, qui touche 17 000 personnes par an, vise particulièrement les jeunes adultes, les personnes seules et les immigrants.

Des pénalités, allant jusqu'à une coupure de 36 % du chèque, sont prévues pour ceux qui ne participent pas au programme.

Un facteur d'insécurité alimentaire et d'itinérance

« *Diminuer les prestations des personnes jugées aptes au travail et qui ne participent pas au programme risque d'aggraver les problèmes d'insécurité alimentaire et même d'itinérance dans la région métropolitaine* » ont-ils dénoncé.

Les autorités sanitaires proposent plutôt d'améliorer les conditions du programme en offrant, par exemple, des services de garde

gratuits aux parents de jeunes enfants et des tarifs réduits de transport en commun.

Au moment de leur admission à l'aide sociale, les prestataires reçoivent 628 \$ par mois s'ils sont sans contrainte à l'emploi, ou 761 \$ s'ils ont une contrainte temporaire à l'emploi.

Dans le cas de deux adultes prestataires, la prestation de base pour le couple commence à 972 \$ et peut atteindre 1201 \$ dans le cas de contraintes temporaires affectant les deux personnes.

Un adulte peut gagner 200 \$ par mois sans être coupé. Une famille peut avoir un revenu supplémentaire de 300 \$ sans être inquiétée.

La différence entre « aide » et « solidarité » sociale

Les adultes qui ont de très sévères contraintes à l'emploi doivent souffrir d'une maladie reconnue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour avoir accès à des prestations dites de « solidarité sociale ».

La prestation de base pour une personne seule s'élève à 954 \$. Elle atteint 1426 \$ pour un couple. Les gains permis sont limités à 100 \$ par mois.

Certaines prestations spéciales peuvent aussi être versées pour des raisons de santé. Les bénéficiaires de la « solidarité sociale » n'ont pas de période d'attente pour se qualifier.

En revanche, les bénéficiaires de « l'aide sociale » doivent patienter six mois pour avoir de nouvelles lunettes. Le programme paye les verres correcteurs, mais n'accorde que 50 \$ pour la monture.

Un dentier par huit ans

Il faut aussi attendre un an pour obtenir des soins dentaires. On parle ici d'un nettoyage une fois l'an, de la réparation de carie, d'extraction et de radiographie.

Pour une prothèse dentaire, la période d'attente est de 24 mois. L'État paye les dentiers les moins chers disponibles sur le marché. On ne peut avoir un nouveau dentier avant huit ans.

Les nouvelles mamans reçoivent 50 \$ supplémentaires durant la période d'allaitement.

Les parents d'enfants d'âge scolaire ont droit à une aide annuelle de 76 \$ pour la rentrée; au secondaire l'allocation atteint 123 \$.

Si le bénéficiaire doit déménager en raison de l'insalubrité de son logement, un maximum de 200 \$ est prévu pour le déménagement. ■►

La moitié du revenu minimal pour survivre

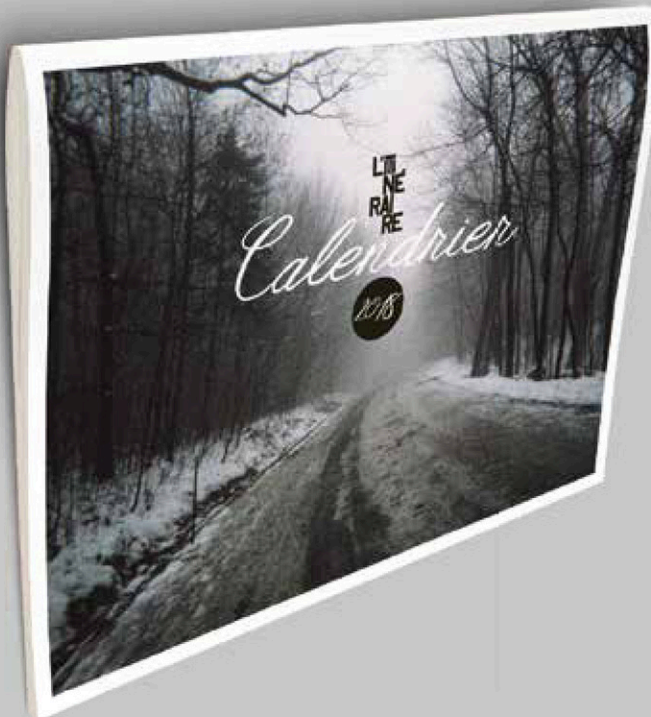
BUDGET D'UNE PERSONNE SEULE RECEVANT DE L'AIDE SOCIALE À MONTRÉAL

Secteur de dépenses	COÛT DE LA VIE	MONTANT DISPONIBLE	SOMME MANQUANTE
	Mesure du panier de consommation (MPC) + 7 %	Prestation mensuelle d'aide sociale (628 \$) + crédits d'impôts (104 \$)	
Logement	517 \$	236 \$	281 \$
Alimentation	447 \$	204 \$	243 \$
Habillement	118 \$	54 \$	64 \$
Transport	109 \$	49 \$	60 \$
Autres	413 \$	189 \$	176 \$
TOTAL	1604 \$	732 \$	872 \$

MÉTHODOLOGIE Pour chaque grande ville du pays, Statistiques Canada publie la Mesure du panier de consommation (MPC), c'est-à-dire l'estimation du coût pour l'alimentation « nutritive » d'une personne seule, ses vêtements et chaussures « nécessaires », un logement « incluant les coûts d'électricité, de chauffage et d'électroménagers », les frais de transport en commun, et d'autres biens et services « de base », comme le téléphone, l'ameublement, les soins d'hygiène, les frais scolaires, les loisirs, les dépenses personnelles, le tout en quantités limitées. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté estime qu'il faut ajouter 7 % au montant de la MPC pour tenir compte des dépenses non incluses dans ce panier. Établis selon cette méthode de calcul, les montants suivants, obtenus pour Montréal, ont été actualisés en dollars courants (2017).

Source : Selon les données de Statistiques Canada, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, et de la Banque du Canada.

PUBLICITÉ



L'ITINÉRAIRE

Calendrier

2018

À VENDRE DÈS
NOVEMBRE 2017





L'aide sociale Ce sujet qui fait jaser

PAR ALEXANDRA GUELLIL

Chaque réforme ou débat politique le prouve : l'aide sociale est un sujet qui déchaîne les passions. Professeure au département des sciences juridiques de l'UQAM et chercheure au Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales (CRÉMIS), Emmanuelle Bernheim nous explique les raisons de cet intérêt soutenu.

Pourquoi l'aide sociale est-elle un sujet qui soulève tant de débats?

Je pense que l'on peut regrouper le sujet de l'aide sociale avec un ensemble de situations qui concerne d'autres groupes sociaux marginalisés : la santé mentale, la toxicomanie ou la judiciarisation. Mes recherches sont liées au domaine de la psychiatrie et j'ai constaté qu'une personne peut appartenir à différents groupes : les assistés sociaux, les détenus, les personnes ayant des problèmes en santé mentale, etc. En simplifiant, ce sont des sujets chargés d'un ensemble de préjugés et donc généralement associés à des idées assez négatives sur les combats véhiculés. Je crois d'ailleurs que le gouvernement participe énormément à cette dynamique en utilisant certains groupes sociaux pour détourner l'attention du public par rapport à d'autres situations.

Que voulez-vous dire précisément ?

Quand le gouvernement parle de l'aide sociale, on remarque que toutes les modifications législatives ont pour but de privilégier le retour à l'emploi. Il envoie le message qu'il est important d'inciter les personnes à travailler en sous-entendant qu'elles sont paresseuses, qu'elles ne veulent rien faire et que si elles sont dans cette situation, c'est qu'elles l'ont choisie. C'est ainsi qu'il justifie l'obligation d'imposer des contraintes, réduit le chèque d'aide sociale ou impose des pénalités. On a donc l'image de la personne sur l'aide sociale tenant sa bière devant sa télévision toute la journée, ce qui renvoie à un mythe populaire et négatif digne des Bougons !

En entretenant un tel mythe, vous estimez que d'autres sujets sont évincés du débat public ?

Effectivement puisque pendant ce temps, on ne parle pas de l'augmentation du salaire des médecins, par exemple. On remarque que l'argent public est dépensé ailleurs et en prétextant qu'il

faut absolument privilégier une gestion efficace des budgets. On donne souvent l'argument de justice sociale envers l'ensemble des citoyens. À contrario, ce ne sera pas le même discours lorsqu'il s'agira d'expliquer les raisons pour lesquelles les médecins peuvent gagner jusqu'à dix fois plus que d'autres travailleurs. Cette image négative à l'encontre des personnes assistées sociales est donc au service d'une idéologie politique. Cette stratégie est d'ailleurs à peine voilée.

« On utilise les blâmes à l'encontre des personnes assistées sociales pour faire passer un certain nombre de politiques néo-libérales. »

Pourquoi vise-t-on ce groupe plutôt qu'un autre ?

Je crois que d'autres groupes payent aussi les frais de cette image négative. Cela dépend bien plus des événements politiques qui déterminent ce dont il faut parler. Par contre, l'aide sociale est un sujet qui reste d'actualité puisqu'il s'agit d'un programme social en soit. Si on prend l'exemple d'autres groupes comme les détenus ou les personnes qui souffrent de troubles mentaux, ils ont tous certaines caractéristiques en commun. Pour l'aide sociale, il ne faut pas oublier qu'il s'agit avant tout de personnes qui reçoivent des prestations et qui n'ont pas nécessairement d'autres points communs. En réalité, on ramène toujours ce sujet à la responsabilité des uns et des autres en questionnant les citoyens sur « la normalité » de certains programmes perçus comme des acquis sociaux : « est-ce normal que vous soyez obligés de payer pour ceux qui n'ont pas envie de travailler ? » De plus, la question du choix est primordiale. Il sera expliqué que ce groupe a choisi de se retrouver dans cette situation en faisant peu de nuances.

Même pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi ou autres problèmes de santé ?

C'est une minime exception. Il est possible d'admettre que ces personnes n'ont pas le choix et qu'il est normal de payer un peu plus pour les aider. Socialement, on peut y convenir même si cette

participation les fait vivre sous le seuil de la pauvreté. On ne remet pas en cause l'idée que chaque citoyen doit assumer leur survie parce qu'ils ne peuvent pas travailler. Il faut tout de même rappeler qu'il ne s'agit pas d'une distinction généralement faite lorsqu'on parle de l'aide sociale, mais en excluant ces personnes du groupe des assistés sociaux.

Que pensez-vous de l'efficacité du système actuel ?

Il faut comprendre qu'actuellement l'accessibilité et la qualité des programmes d'aide sociale sont à la baisse. Ce ne sont ni les individus, ni les compétences qui sont en cause, mais bien la structure telle qu'elle est conçue. Les populations favorisées ont accès à plus de services que celles défavorisées. Il existe aussi actuellement tout un système de surveillance, basé sur la délation, avec de plus en plus d'inspecteurs qui vont parfois jusqu'à utiliser des pages Facebook comme preuve devant le tribunal administratif ! Il existe de nombreux mécanismes qui ont comme but principal d'encourager la délation qui ne déclenche pas systématiquement des enquêtes. Le comble, c'est que beaucoup de personnes abandonnent leur droit à l'aide sociale en raison de la complexité et de la lenteur du système !

En gros, on suit un peu l'adage « diviser pour mieux régner » ?

C'est certain que cela donne de l'eau au moulin en justifiant qu'il est important d'enquêter parce qu'il y a des « méchants fraudeurs ». Mais je pense que la façon dont on se comporte à l'aide sociale, c'est-à-dire en encourageant la délation ou en demandant des preuves pour chaque dépense effectuée aux citoyens, n'est pas totalement fiable. Les inspecteurs ne sont jamais capables de démontrer le montant exact d'une épicerie qui a été faite par un proche d'une personne qui reçoit l'aide sociale. Les oui-dire sont acceptables, l'estimation des montants récoltés de la quête ou du travail du sexe sont fiables, etc. Comme si finalement il y avait un système de justice à deux vitesses.

Le contexte économique actuel, décrit comme en crise permanente, encourage-t-il les préjugés ?

Il sert en quelque sorte de justificatif puisque les citoyens ont de moins en moins d'argent, la crise économique se fait ressentir jusque dans le panier d'épicerie, les salaires n'augmentent pas, le logement est difficilement abordable, bref, le coût de la vie augmente. Tout devient donc un enjeu pour garder confiance en l'avenir. De plus en plus de sondages révèlent d'ailleurs de nombreuses inquiétudes des citoyens envers le futur. Ce qui pourrait expliquer les raisons pour lesquelles on observe une tendance vers l'individualisme. Il y a une tendance vers la valorisation du mérite, une logique moralisante où l'on sait ce qui est bon pour les autres.

A-t-on raison de penser que dans la plupart des pays industrialisés et donc individualistes, le terreau est plus fertile aux préjugés ?

Je ne sais pas si on peut le dire aussi simplement. Est-ce que ce sont les pays qui sont industrialisés ou plutôt ceux qui sont post État-providence ? Le problème que l'on a est aussi lié au fait que l'on ne cesse de penser qu'au Québec nous sommes socialistes alors que dans la réalité, le fameux État-providence, s'il y en a eu un, a existé tout au plus pendant vingt ans. On ne peut pas dire qu'il a été l'État de la situation pendant des siècles et que cela s'est effondré tout d'un coup. Il ne faut pas non plus oublier la prédominance qu'il y avait de la charité, notamment grâce aux communautés religieuses, avec cette notion du « bon pauvre » pour avoir le droit à quelque chose. L'État-providence a permis de dire que tout le monde pouvait avoir des droits et actuellement, nous revenons plutôt en arrière. Le gouvernement ne s'en cache même plus en mettant en avant les notions de « bon et mauvais pauvre ». Il me semble donc que l'on est dans la même logique qu'avant où tout fonctionnait dans le système privé par la charité. Je ne sais donc pas si ce qui est en train de se passer est nouveau ou est juste un retour en arrière. Je trouve très difficile et hasardeux de comparer les pays du Sud et les pays du Nord puisque le système de gouvernance est différent.

« On rajoute de la lourdeur aux démarches pour compliquer l'accessibilité aux services. »

Percevez-vous la mise en place d'un revenu minimum garanti comme une solution à tous les problèmes sociaux ?

Malheureusement, je ne pense pas que c'est un sujet qui a été suffisamment tenté et étudié pour que l'on puisse tirer une telle conclusion. J'aurais tendance à penser que cela ne peut pas être une solution à tous les problèmes puisque c'est un peu trop idéaliste. Par contre, c'est certain que ce serait une des premières mesures à mettre en place qui permettrait d'ajouter un ensemble d'autres mesures qui s'adresseraient à des groupes particuliers. Après il faudrait se questionner sur les façons dont nous allons fixer le montant de ce revenu minimum garanti. Permettra-t-il de vivre décemment ? À contrario, si nous partons du principe que c'est un revenu qui sera attribué à tous les citoyens et qui permettra de vivre décemment et non de survivre, alors il sera possible de mesurer les effets positifs sur la société notamment dans le domaine de la santé. En conclusion, c'est une mesure à ne pas négliger à condition de s'interroger sur la notion de somme décente. ■



« Le même raisonnement est appliqué pour les personnes itinérantes. Il sera par exemple dit soit que ce sont des personnes paresseuses soit qu'elles exercent leur liberté de vivre dans la rue ou de vivre dans la pauvreté. »

Emmanuelle Bernheim

MYTHES ET RÉALITÉS

MYTHE Les assistés sociaux s'enrichissent

Les prestataires d'aide sociale reçoivent des gros chèques à ne rien faire. Le gouvernement n'arrête pas d'augmenter leurs prestations. Ils reçoivent en plus une indexation annuelle.

Source : Calculateur de la Banque du Canada

Ils s'appauvrissent RÉALITÉ

La première loi de l'aide sociale remonte à **1969**. À l'époque, une personne seule recevait **219 \$** par mois. En considérant l'inflation jusqu'en **2017**, cette personne devrait recevoir aujourd'hui **1429,13 \$**. Or la prestation, qui n'a pas été pleinement indexée, n'est que de **628 \$**. On peut donc dire que le pouvoir d'achat des prestataires a diminué de **56 %** depuis la création de l'aide sociale.

Les prestataires de l'aide sociale sont l'objet de préjugés très tenaces alimentés par la classe politique et certains commentateurs dans les médias. Ils sont tellement intégrés au discours public qu'ils tiennent lieu de faits acquis. Insidieux, ces mensonges s'immiscent aussi dans les conversations quotidiennes et se présentent comme d'apparentes vérités. Pourtant quand on y regarde de près, ces préjugés ne résistent pas aux faits. Avons-nous, nous-mêmes, certains préjugés ?

Les enfants ne payent rien MYTHE

Les enfants ne paient pas de matériel et sont habillés gratuitement.

Source : Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale.

MYTHE Les assistés sociaux ne veulent pas travailler

Les assistés sociaux sont des chômeurs déguisés qui ne veulent pas se trouver d'emploi.

Source : Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, juillet 2017.

Environ 60 % présentent des contraintes au travail RÉALITÉ

En juillet **2017**, **41 %** de la clientèle adulte avaient des contraintes sévères à l'emploi et **19 %** présentaient des contraintes temporaires. De ce fait, seulement **39,1 %** étaient sans contraintes au travail. Selon les données du Ministère, **126 654** adultes pouvaient être considérés comme aptes au travail. Selon un autre rapport du ministère, datant de novembre **2006**, moins de **10 %** des assistés sociaux pourraient intégrer le marché du travail rapidement.

Petite allocation pour la rentrée RÉALITÉ

Les familles reçoivent **76 \$** par enfant pour la rentrée de la pré-maternelle, de la maternelle ou du primaire. L'allocation est de **123 \$** pour chaque enfant du secondaire.



MYTHE Les assistés sociaux sont des fraudeurs

Les assistés sociaux cachent de l'argent, font de fausses déclarations, travaillent au noir. Ils fraudent le système.

Source : *Le Devoir*, *Radio-Canada*, *Presse canadienne*, Ministère des Finances du Québec, Emploi et Solidarité sociale du Québec.

Environ 60 % présentent des contraintes au travail

RÉALITÉ

En 2014, on estimait à 3 % la proportion de fraudes à l'aide sociale. Les données indiquent que 80 % des « fausses déclarations » sont commises « de bonne foi ». On estime que les montants réclamés pour les « vraies » et les « fausses » fraudes totalisent environ 124 millions \$. En revanche, l'évasion fiscale et les paradis fiscaux coûtent chaque année 3,5 milliards \$ au trésor public québécois. Selon les statistiques de mars 2017, 25,7 % des prestataires déclarent des revenus de travail à l'occasion, comme le prévoit la loi.

Les assistés sociaux en font une profession

MYTHE

Les assistés sociaux restent longtemps sur l'aide sociale.

Une majorité de nouveaux demandeurs retournent travailler

RÉALITÉ

Plus de la moitié des personnes (54 %) qui demandent l'aide sociale quittent volontairement le programme après un an.

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Le Devoir*.

MYTHE Tous les bénéficiaires gratuits

Les assistés sociaux peuvent changer de lunettes et de dentier quand ils veulent.

Il faut patienter

RÉALITÉ

Il faut patienter six mois avant de remplacer des lunettes. Si le verre correcteur est remboursé en totalité, le prix de la monture est de 50 \$. Quant à eux, les frais dentaires ne seront remboursés qu'après 12 mois de prestation. Il faut attendre deux ans pour une prothèse dentaire. On y a droit à tous les huit ans.

MYTHE Le nombre d'assistés sociaux augmente

Si ça continue, tout le monde sera sur l'aide sociale. Plus personne ne voudra travailler.

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Radio-Canada*.

Le nombre n'a jamais été aussi bas

RÉALITÉ

Depuis le début de son histoire, l'aide sociale a enregistré l'été dernier son plus bas niveau de prestataires. En juillet dernier, 416 673 personnes recevaient des prestations. Cela représente une diminution de 48 % par rapport à la crise économique de 1995. La baisse s'explique par la faiblesse du taux de chômage (6 %) et le vieillissement de la population. Plusieurs anciens prestataires ont accès la Sécurité de vieillesse et au Supplément de revenu garanti qui, combinés, offrent des prestations plus généreuses.

12:25 Miami
12:25 Manches
12:30 Toronto
12:30 Rio de Janeiro
Frankfurt

Réfugiés et nouveaux arrivants

Au-delà des perceptions

PAR ALEXANDRA GUELLIL

Le Canada a opté pour l'immigration dans sa stratégie économique. Les nouveaux arrivants, qu'ils aient le statut de réfugiés ou non, ont une importance indéniable pour l'économie, quoi qu'on en pense. Mais que dépense-t-on pour les accueillir ?

« On nous coupe notre chèque d'aide sociale, mais eux, on les aide », « Avant de s'occuper des pauvres d'ailleurs, on devrait s'occuper des pauvres d'ici ou de nos personnes âgées », etc. Voilà quelques exemples de propos qu'il est possible d'entendre ou de lire lorsqu'on s'intéresse à l'aide sociale. Mais existe-t-il un réel lien factuel entre l'immigration et les réformes de l'aide sociale ?

Chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (Iris), Philippe Hurteau n'est pas étonné d'entendre de tels discours. « À chaque fois qu'il y a des débats concernant les seuils d'immigration ou lorsqu'il y a des situations particulières comme l'accueil des réfugiés syriens ou haïtiens, il y a une opposition entre le fait qu'en accueillant des personnes issues de l'immigration, cela engendre certains coûts. C'est souvent la manière polie de simplement dire qu'on ne veut pas d'immigration en parlant du budget, explique-t-il. Un tel discours est justifié parce qu'on a conscience que le filet social au Québec et au Canada est en mauvais état par rapport à ce qu'il était. Face à cette dégradation, le réflexe est donc de questionner en terme très comptable. Cela révèle juste une certaine incompréhension du fonctionnement de l'économie. »

Budgets différents

Chaque année, le Canada accueille en moyenne 250 000 immigrants. Il peut cependant arriver certaines situations extraordinaires comme ce fut le cas pour l'accueil des réfugiés syriens l'année dernière ou celui des réfugiés haïtiens cet été. Mais, il faut rappeler qu'une stricte sélection est faite. D'ailleurs, cette dernière se fonde sur la participation et l'intégration à l'économie et au marché du travail.

Il est donc important de rappeler que les sommes investies dans les domaines de l'éducation, la santé, l'aide sociale ou l'immigration sont des budgets différents qui ne sont en aucun cas liés les uns aux autres. Pour mieux comprendre ce que cela peut représenter, il faut rappeler que grosso modo, le Québec accueille en moyenne 55 000 immigrants chaque année. « Au Québec, en comptant l'ensemble des catégories des personnes immigrantes, on se situe autour de 8 000 \$ par année de dépenses par personne. Cela comprend les coûts d'accueil, de traitement administratif, d'aide sociale pour ceux qui arrivent sans emploi, mais aussi les coûts d'éducation et de scolarisation. Soit

un total de 383 millions de dollars pour implanter le plan stratégique d'immigration, détaille M. Hurteau. C'est donc loin d'être réaliste lorsqu'on entend parler de coûts faramineux allant parfois jusqu'à 25 à 30 000 \$ par année par personne. C'est vrai que cela peut des fois coûter de telles sommes, mais ce sont des situations très rares voire anecdotiques de personnes arrivant avec des problèmes de santé ou ayant plusieurs enfants. »

Montants donnés par le gouvernement

Dans ce débat s'ajoutent certaines confusions liées aux droits des réfugiés lorsqu'ils passent la frontière. « On parle d'un montant de 1300 \$ pour s'installer, mais c'est un **montant unique** et non mensuel. Ce montant est un trousseau de base qui sert à l'achat des meubles, des vêtements ou autre », souligne le chercheur.

En bref, quand des personnes réfugiées arrivent en hiver (entre le 15 octobre et le 15 avril), ils peuvent recevoir 560 \$ pour une personne, 918 \$ pour deux personnes et 310 \$ par enfant. Il peut arriver que certains vêtements d'hiver soient fournis et que cette somme puisse servir pour s'installer (premier loyer, meubles, etc.). S'ils arrivent entre le 15 avril et le 15 octobre, aucun vêtement ne leur est fourni et ils peuvent recevoir jusqu'à 771 \$ pour une personne, 1340 \$ pour deux personnes et 523 \$ par enfant.

Une personne réfugiée peut recevoir un chèque d'aide sociale, le montant est fixé en fonction de sa situation, comme pour tous les citoyens québécois ou canadiens. À ce montant, il est possible d'ajouter un soutien financier pour les fournitures scolaires évalué à 70 \$ par élève du primaire et 124 \$ par élève du secondaire. De plus, le Québec peut aussi lui verser une allocation familiale, en fonction de l'âge des enfants, mais elle pourra attendre de deux à trois mois avant de pouvoir les recevoir. Quant au crédit TPS, il est de 17,50 \$ par mois pour chaque personne.

Dans certains cas, il peut arriver que des personnes soient logées à leur arrivée pour une semaine dans un hébergement temporaire offert par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec. Ensuite, il peut arriver qu'elles aient le droit à une allocation mensuelle de 80 \$ offerte par Revenu Québec, si elles ont des enfants. Enfin, rappelons que certaines familles doivent rembourser en intégralité certaines sommes au gouvernement canadien lorsque des billets d'avion, des soins de santé reçus dans des camps de réfugiés ou des frais administratifs ont été pris en charge. Un prêt qui peut aller jusqu'à 10 000 \$. ■

Jugements destructeurs

PAR ALEXANDRA GUELLIL

La santé d'Hénée* a pris un sacré coup. La veille de l'entrevue, la mère de 63 ans était à l'hôpital pour se faire opérer au sein droit où elle a une blessure importante. Son bras gauche est lui aussi blessé à la suite de plusieurs chutes.

« J'ai effectivement des contraintes physiques, mais ce ne sont pas celles qu'ils m'ont données à l'aide sociale », explique-t-elle. Faute de diagnostic médical, sa spasmophilie et sa tachycardie ont été interprétées comme de l'anxiété chronique. « Ce sont ces difficultés qui m'ont rendue extrêmement nerveuse, impatiente et colérique. J'en ai assez qu'on fasse ma liste d'épicerie, qu'on vienne regarder la facture par-dessus mon épaule ! »

Avant de se confier, Hénée a besoin de mettre des mots sur les maux et de livrer sa définition d'un préjugé. Quand elle a hérité du statut de contraintes sévères à l'emploi, elle ignorait totalement que cela existait. « C'est comme un jugement qui m'est tombé dessus ! », s'indigne-t-elle.

Hénée a occupé des emplois « intéressants » dans le domaine de la documentation, du journalisme et des arts. Si elle jouissait d'un statut qui lui ouvrait de nombreuses portes, elle était contractuelle donc sans assurance. Dans son dernier emploi, elle se voyait même construire une carrière. Mais un jour, elle apprend que la fille d'une personne avec qui elle travaillait s'était fait agresser sexuellement lors d'un événement de prestige où elle était présente. « J'en parle et l'émotion remonte, s'émeut-elle. C'était un moment dur à vivre possiblement parce que cela me rappelait quelque chose de mon passé. » Les silences de la mère suggèrent qu'il s'agissait d'événements graves.

Joindre les deux bouts

Quelques jours plus tard, sans crier gare, on lui annonce la fin de son contrat. Hénée et son fils vivent alors sur leurs économies jusqu'à ne plus parvenir à équilibrer le budget. Elle confie que son voisinage se permettait de nombreuses critiques relatives à son manque d'argent. S'ajoute à cela, la perte de son père puis de sa mère qui surviennent la même année. Hénée est au bout du rouleau quand elle finit par demander l'aide sociale avec l'espoir de payer son loyer.

Une fois sa demande acceptée, elle décide de déménager pour assurer à son fils un environnement plus sain. Si elle est parvenue à remonter un peu la pente, son budget a été ébranlé par les premières réformes de l'aide sociale poussées par le gouvernement de Lucien Bouchard. « On était dans un appartement insalubre, il y avait de la moisissure. On vivait les uns sur les autres. Pour certaines femmes, je représentais une menace pour leur vie de couple et certains hommes essayaient de me serrer dans les coins quand je rentrais chez moi », témoigne-t-elle. Quand elle récupérait son courrier et donc son chèque d'aide sociale, elle a remarqué que l'entourage commentait ses achats et ses habits, souvent avec trop d'insistance. « On a failli battre mon fils parce qu'il avait des vêtements neufs et qu'on n'avait pas le droit d'en avoir parce qu'on vivait de l'aide sociale. »

« Ce système maintient les gens la tête sous l'eau. On nous prive de toute capacité d'invention ou de création. »

Lorsqu'elle a tenté d'appeler la police pour se défendre d'un voisin, ces derniers sont arrivés avec une travailleuse sociale. « Elle m'a dit que je ressemblais à sa mère qui avait des problèmes en santé mentale. Elle a été jusqu'à faire des commentaires à mon enfant qui s'est mis à me redouter. On n'a pas pris ma défense. On m'a même suggéré de placer mon enfant ! », raconte-t-elle en expliquant à quel point elle était fâchée qu'on puisse lui proposer une telle solution.

Tout au long de ces péripéties, Hénée a tenu bon pour son fils qui réussissait à l'école. « Il avait tout le temps le même sandwich au beurre d'arachides pour diner, donc forcément, les autres enfants lui martelaient qu'il n'avait pas d'argent », se souvient-elle. Un jour, constatant toutes leurs mésaventures, son fils lui a demandé les raisons de leur malchance. Ce à quoi elle lui a répondu que dans la vie, « lorsqu'on n'a pas de chance, il faut se la fabriquer ». Une réponse à l'image d'une mère qui aura tout sacrifié pour son enfant, qu'importent les oui-dire. ■

* Nom d'emprunt

Handicap à prouver

PAR ALEXANDRA GUELLIL

Bien qu'elle boîte en marchant, Dominique Riel parvient à se déplacer avec l'aide de Phyllo, son chien d'assistance. Quand la porte de chez elle s'ouvre automatiquement, rien ne laisse penser que cette femme de 44 ans vit avec une moitié de cerveau.

« Je suis un cas unique dans mon genre. Quand tu es prête, je te donne le nom de ma maladie, tu verras, c'est un nom qui ne s'oublie pas », amorçait-elle avec une pointe d'ironie. « Ce que j'ai, ça s'appelle l'encéphalite chronique de Rasmussen. » Sous ce nom scientifique se cache un trouble neurologique progressif qui se manifeste à l'enfance et se caractérise généralement par des crises difficiles à maîtriser, des troubles du comportement ou une faiblesse d'un côté du corps. « Quand j'étais ado, j'ai été internée et durant cette période, je faisais jusqu'à 30 crises d'épilepsie par jour. Il fallait absolument que mes parents interviennent. »

Dominique Riel se fait alors amputer de son hémisphère droit du cerveau, ce qui engendre une paralysie de ses membres de gauche. À cette époque, elle garde l'espoir de récupérer et se motive en regardant une photo de Jean Chrétien, atteint alors de la paralysie de Bell, une maladie qui paralyse de façon partielle ou totale un côté du visage. « Je ne voulais pas lui ressembler. Chaque jour, c'était ma façon de me motiver pour faire des exercices. On trouve son leitmotiv comme on peut à 17 ans ! »

C'est grâce à sa détermination et la présence continuelle de ses parents que Dominique Riel parvient à déplacer quelques montagnes. « Je boîte un peu, mais comme tel c'est juste mon bras gauche qui ne fonctionne pas et ma vision périphérique gauche que j'ai perdue », explique-t-elle en rappelant l'importance de son chien d'assistance dans sa vie quotidienne.

« Quand je demande aux médecins ce qui m'arrive, je n'ai pas de réponse. Soit on m'hospitalise, soit je dois investir. Je passe souvent entre deux chaises parce je suis un cas rare. »

Capacités ou aptitudes ?

Depuis sa majorité, Dominique Riel bénéficie de l'aide sociale. Elle a passé toute sa vie d'adulte dans son appartement, qui est aujourd'hui adapté à sa réalité. « J'ai toujours voulu travailler, mais je n'en ai pas la capacité », continue-t-elle.

Avoir la capacité d'action n'est pas toujours lié aux aptitudes professionnelles. Malgré son handicap, Dominique a pu compléter son secondaire 5, suivre des études dans le domaine du secrétariat et apprendre l'espagnol. Elle a aussi réussi avec brio certaines formations en gestion et communication orale.

Bref, Dominique l'a prouvé à maintes reprises, elle est tout à fait capable de se frayer un chemin dans le monde du travail, au moins pour un contrat de trois jours par semaine. Une condition qui ne convient que très rarement aux employeurs. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé. Sa dernière expérience de travail était liée aux assurances. « Je passais des appels toute la journée, c'était trop demandant. J'ai dû arrêter pour ma santé », ajoute-t-elle. C'est à ce moment-là qu'elle opte pour des activités bénévoles dans toutes sortes de domaines, loin des contraintes qu'elle retrouve dans le monde du travail traditionnel.

Et comme si cela ne suffisait pas, son dossier à l'aide sociale ne se met pas à jour automatiquement. Comme chaque personne bénéficiant de cette aide financière, elle doit prouver son handicap « en donnant tous les justificatifs de mon neurologue et de mon physiatre pour leur montrer que le cerveau ne repousse pas », plaisante-t-elle. Car après tout, il faut admettre que les montants qu'elle reçoit lui ont toujours permis de s'en sortir seulement parce qu'elle vit dans un logement subventionné. Si elle se remettait à travailler trois jours par semaine, elle ne pourrait pas subvenir à ses besoins.

Avec le monde aux alentours, Dominique Riel préfère rester discrète sur la façon dont elle parvient à joindre les deux bouts. Pas par honte, bien au contraire, simplement pour préserver un peu de son jardin secret, un droit qu'on lui a retiré au moment de sa toute première demande d'aide sociale. ■

SAINTÉ-CATHERINE, MTL H2K 2H9 514 597 0238

Téléphone

Numéro de dossier
ASSISTÉ SOCIAL 01

Numéro du bureau Secteur
23 6

Montant
***** 00,00\$

Date 2017-11-01
AAAA-MM-JJ

Code
20110315

NON
NÉGOCIABLE

Calculer sa vie

PAR ALEXANDRA GUELLIL

Denyse Thériault est épileptique depuis l'âge de 12 ans. Au début, elle faisait des crises dans son sommeil, elle était donc un danger pour elle-même, mais aussi pour les autres.

« Dans le temps, je faisais un cours d'infirmière et j'ai été retirée six mois avant d'obtenir mon diplôme parce que je faisais des crises en étant éveillée, sans indicateurs », se souvient Mme Thériault. Elle illustre la teneur de ses crises actuelles en expliquant qu'elle peut continuer à discuter et, dans le même moment, faire une crise, tomber à terre et perdre momentanément l'usage de ses bras et de ses jambes. Rappelons que l'épilepsie se caractérise par une augmentation soudaine de l'activité électrique dans le cerveau. Cela entraîne une perturbation temporaire de la communication entre les neurones.

Denyse Thériault a bien essayé de bénéficier de programmes exceptionnels pour travailler, en vain. De nombreux employeurs ne savaient pas comment composer avec ses crises d'épilepsie et préféraient la remercier. « Même si cela fait longtemps que je vis de l'aide sociale, j'ai toujours contribué à la société, selon mes limites, et ce même si je n'avais pas de considération en retour », ajoute celle qui est connue dans la sphère publique pour militer en faveur des personnes assistées sociales. Si elle en vient à parler de ses activités qui pourraient se définir comme du travail invisible, c'est pour déconstruire un préjugé qu'elle entend fréquemment aux ondes de certaines radios de la Ville de Québec, ville où elle habite.

Réalité des coupures

À la fin des années 1980, suite au départ de son mari, elle demande l'aide sociale pour être capable de subvenir aux besoins de son enfant. Mais elle est obligée de le placer en raison de l'augmentation de ses crises. « C'était autant pour sa sécurité que pour la mienne. Quand il venait à la maison, c'était pendant les fins de semaine et il devait toujours y avoir quelqu'un d'autre avec nous », se souvient-elle. De ce placement résulte la perte des allocations familiales. « Comme le placement était payé, chaque fois qu'il venait à la maison, je devais défrayer les coûts d'activités et d'habillement. »

Mme Thériault a connu de nombreuses coupures qui ont été effectives à la suite de changements législatifs. La plus récente a eu lieu au mois d'octobre de l'année dernière. La militante a dû quitter le Québec pendant plus de sept jours parce qu'elle avait été élue par ses pairs pour représenter la Capitale-Nationale pour la Marche mondiale des femmes. « En somme, on ne peut pas me permettre de faire une vie comme d'autres personnes, de tomber en amour, de quitter la province plus de sept jours », détaille-t-elle. En d'autres mots, son droit à l'intimité et à une vie « normale » a été abandonné lorsqu'elle a demandé l'aide sociale.

Si la somme qu'elle a reçue au fil des années ne lui a pas toujours permis de subvenir à ses besoins, Denyse Thériault s'est toujours débrouillée. Comptoirs alimentaires, centres de dons ou paroisses, elle a toujours su trouver une solution pour joindre les deux bouts, malgré les difficultés.

« La société ne me considère pas comme une citoyenne comme les autres »

Pour faire comprendre la réalité des coupures du chèque d'aide sociale, la militante explique que dans les années 1990, elle recevait en moyenne 822 \$ par mois, 779 \$ en 2002. Si aujourd'hui le montant qu'elle reçoit est un peu plus important, c'est grâce aux rentes qu'elle reçoit suite au décès de son mari. « Ce qui me sauve, c'est d'avoir été mariée. Je reçois en moyenne 955 \$ par mois, et de ce montant, l'aide sociale représente environ 33 \$. Le reste, ce sont les rentes dues à ma vie maritale et à mon incapacité au travail », détaille-t-elle.

Avec une certaine amertume dans la voix, Denyse Thériault avoue avec tristesse être quasi contente que ses parents soient décédés parce qu'ils habitaient en Ontario. S'ils avaient été toujours vivants, elle n'aurait pas pu aller les voir plus que sept jours sans être sanctionnée. « Aussi longtemps que le gouvernement prônera la délation des uns et des autres en sanctionnant la solidarité, qu'il ne sera pas à l'écoute des citoyens, cela ne changera pas », conclut-elle. ■



PHOTO : WILLIAM PERUJINI (123RF)

RENCONTRE

PAR YANICK LAROUCHE
CAMELOT MÉTRO BEAUBIEN

L'aide sociale

Un regard réducteur

« On n'améliorera pas les conditions de vie des personnes qui vivent sur l'aide sociale si on ne change pas d'abord le regard qu'on porte sur elles », affirme Esther Filion, intervenante communautaire. Mais ces personnes doivent aussi changer le regard qu'elles portent sur elles-mêmes.

Mme Filion a travaillé pour le Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ) et est présentement intervenante communautaire en alphabétisation. Elle estime que beaucoup de gens sur l'aide sociale sont analphabètes.

Selon elle, deux préjugés sont les plus répandus : l'aide sociale, c'est un choix de paresseux; les assistés sociaux sont des fraudeurs et des profiteurs. Elle explique que dans un système néo-libéral, tous les problèmes sociaux sont individualisés. Les gens sont responsables de leur état, de leur pauvreté et de leur sous-scolarisation. Toutes les politiques, toutes les mesures de soutien et d'accompagnement vont dans ce sens-là. C'est presque de l'intimidation sociale.

Des ateliers d'entraide

Elle a aussi organisé des ateliers de conscientisation pour permettre aux personnes d'exprimer leur vécu sur l'aide sociale et elle a vite appris que ces êtres humains souffraient en silence. « Je me suis vite rendu compte que ce qui les fait le plus souffrir, ce sont les préjugés qu'on entretient à leur endroit quand ce n'est pas les menaces de couper les chèques s'ils ne veulent pas participer à des mesures de l'aide sociale. »

Quand les gens cherchent à réintégrer le marché du travail, il y a plein de facteurs défavorables : l'absence de diplôme de secondaire ou de bilinguisme, le fait d'être trop jeune ou trop vieux, les coûts de transport pour aller déposer son curriculum vitae (CV) ou passer une entrevue.

Quand vient le temps de l'entrevue, les gens peuvent aussi paniquer en expliquant leurs compétences de travail ou en justifiant les trous dans leur CV. Beaucoup de gens développent des problèmes de santé mentale et physique, ne serait-ce qu'à cause de la honte et du stress. Ils doivent être bien habillés ou même avoir une paire de bottes de sécurité dans les pieds pour être prêts à travailler. Il y a aussi le problème de s'alimenter durant les deux premières semaines au travail sans rien avoir à mettre dans sa boîte à lunch. C'est très préoccupant.

Contribution volontaire

Les gens ne cherchent pas à comprendre pourquoi une personne peut se retrouver sur l'aide sociale. C'est plus facile de dire : « l'aide sociale, c'est un choix de paresseux », ou encore « les assistés sociaux sont des fraudeurs et des profiteurs ».

Mme Filion rappelle que « les assistés sociaux contribuent aussi à la société. Ils ont eu des raisons différentes pour se retrouver sur l'aide sociale. Mais ils font tous face à la même difficulté : celle d'en sortir. »



Esther Filion

PHOTO : MARIO ALBERO / REYES AMORA

« Les assistés sociaux contribuent aussi à la société. Ils ont eu des raisons différentes pour se retrouver sur l'aide sociale. Mais ils font tous face à la même difficulté : celle d'en sortir. »

Les gens peuvent être sur l'aide sociale tout en étant très « actifs ». Ils prennent soin d'un parent comme aidant naturel; ils font du bénévolat; ils s'occupent de leurs familles. Ils élèvent leurs enfants; ils aident leurs voisins; ils militent dans des groupes communautaires.

Ce sont tous des exemples de contribution non reconnue par la société parce que non rémunérée.

Changer le regard

Selon Mme Filion, les préjugés sont véhiculés non seulement par le gouvernement, les médias, et le public, mais parfois même par la famille et les amis.

C'est compliqué d'avoir une bonne estime de soi quand, de l'autre côté, les gens ont des préjugés sur les prestataires d'aide sociale. Si nous épluchons les articles des journaux publiés, les forums sur internet et même sur Facebook, nous constatons que les gens en profitent pour tenir des propos diffamatoires.

Les corps policiers et le gouvernement tolèrent cette cyberintimidation. Ce sont des choses qu'il faut changer si on veut changer le regard qu'on porte sur les assistés sociaux. ■

TÉMOIGNAGE

PAR GILLES LEBLANC
BÉNÉVOLE À LA CUISINE

Gains pour rien

Il y a dix ans, j'ai occupé avec succès les postes de commis de bureau et de préposé aux archives durant sept années : des postes à temps partiel que j'ai créés moi-même en arrivant à L'Itinéraire. Financée par l'aide sociale cette *job* s'inscrivait dans la catégorie INSO (insertion sociale si vous préférez), aujourd'hui nommée PAAS Action (Programme d'aide et d'intégration sociale).

Je touchais un revenu additionnel à l'aide sociale de 1,65 \$ l'heure, à raison de 20 heures par semaine. Ce salaire ridiculement bas me donnait 135 \$ par mois.

Ma participation à ce programme devait me permettre de retourner sur le marché régulier de l'emploi, et ce, moyennant un travail sur mes difficultés émotionnelles et ma capacité de développer des relations significatives avec mon entourage. Comme moi, tous les participants ont suivi toutes sortes d'ateliers. Ces derniers nous enseignaient, par l'entremise d'un intervenant, à mieux vivre avec nous-mêmes et avec autrui.

Il va de soi que je n'ai pas atteint tous mes objectifs personnels. De plus il n'y avait pas assez de postes en INSO à Montréal comparativement aux besoins de la clientèle. Alors l'aide sociale n'a pas renouvelé ma participation au programme, afin de l'offrir à quelqu'un qui se morfondait depuis trop longtemps à son domicile, dans un probable isolement nuisible.

Jusqu'au cou

Cette perte d'emploi m'a vraiment mis dans la *marde* jusqu'au cou. Je me trouvais à perdre, sans l'avoir vu venir, un montant d'environ 200 \$ par mois, incluant la carte de transport. Je ne pouvais donc même plus payer mon petit logement. C'était un minuscule un et demi, mais c'était tout de même mon petit chez moi, rien qu'à moi.

J'ai donc été jeté à la rue par le gouvernement. N'eussent été de l'humanisme et du professionnalisme de Geneviève (travailleuse sociale en poste à L'Itinéraire à l'époque), je dormirais sur les bancs de parcs du centre-ville actuellement. Grâce à elle, j'habite maintenant dans un HLM pour un prix qui respecte mon minable budget.

Cette perte de situation a affecté plusieurs autres domaines de mon existence : mon budget pour la nourriture venait d'en prendre pour son rhume; finis les deux repas par jour. Certains liens d'amitié avec mes collègues se sont perdus. J'avais mis du temps à les construire.

Pour seul rayon de soleil : mes aptitudes artistiques. Elles auraient pu m'aider à envisager l'avenir sous un meilleur jour. Pour ce faire j'ai donc participé à un concours d'autoportrait organisé par le Musée des beaux-arts de Montréal et L'Itinéraire. Je l'ai d'ailleurs facilement gagné. Ce partenariat visait à sortir de l'ombre des artistes souffrant d'une problématique en santé mentale. Malheureusement, *zéro pis une barre*.

Je me retrouve dorénavant à survivre bien en-deçà du seuil de pauvreté. Où, de nos jours, pouvons-nous *aller chier* avec un revenu annuel de 11 000 \$ par an ? Si quelqu'un connaît une réponse digne et honorable à cette question, qu'il me la fasse savoir au plus sacrant.

Il y a trois ans, j'ai perdu tous mes gains, acquis durant ces sept longues années. Ayant combattu la misère humaine (la mienne) toute ma vie, j'ai tenté à maintes reprises de renverser l'ingrate décision gouvernementale. Après quatre tentatives infructueuses, j'ai dû m'avouer vaincu. D'une certaine manière, l'aide sociale m'a forcé à la retraite.

Pour me résumer, j'ai mal vécu les changements drastiques apportés à l'aide sociale. Et ce, malgré le bien-fondé de la décision du premier ministre Couillard de vouloir promouvoir l'austérité.

En ce qui me concerne, cet homme politique est très loin d'avoir réussi à m'éloigner de ma profonde pauvreté financière. Et pour ceux à qui échappe encore le vrai sens du mot austérité, en voilà quelques synonymes : difficulté, raideur, dureté, rigidité, sévérité et pour finir... aridité.

Si l'auteur-comédien-caricaturiste parisien Henri Monnier vivait à notre époque, il s'exclamerait encore en disant : « *Ce sont toujours ceux qui auraient le plus besoin d'argent qui en ont le moins* ». ■



SOCIÉTÉ

PAR GENEVIÈVE BERTRAND
JOURNALISTE AFFECTÉE
À LA VERSION NUMÉRIQUE

PHOTO : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA

Corps non réclamés

Remémorer les oubliés de la rue

Simoneau, Tremblay, Moreau, Jalbert, Trudel. Décédés en 2017 à 45 ans, 59 ans, 91 ans... Seuls. Ils sont morts d'overdoses, assassinés, de causes inconnues. Ces hommes et ces femmes font partie de la liste des corps non réclamés du Bureau du coroner. Cette année seulement, ce sont 406 personnes qui sont décédées au Québec sans qu'un parent, un ami, un proche ne vienne chercher la dépouille.

Laisser une trace de leur passage sur Terre : voilà la mission que s'est donnée l'abbé Claude Paradis. Il a procédé à la mise en terre collective de 101 personnes décédées non réclamées – qui n'ont aucune famille ou amis – au repos Saint-François d'Assise à Montréal.

Le missionnaire à l'œuvre

Voilà quatre ans que l'abbé Claude souligne les morts non réclamés – des jeunes de la rue, prostitué-e-s, itinérants, personnes marginalisées – mais c'est la première fois qu'il convoquait les médias. Il organise cette messe funéraire conjointement avec le directeur du cimetière qui offre un lot pour ces mises en terre, et ce, gratuitement. Cet abbé détonne du corps religieux, lui qui est passé de sans-abri toxicomane à prêtre. Il œuvre maintenant auprès des itinérants, des prostituées et des prisonniers. Sa mission se nomme d'ailleurs Notre-Dame de la rue.

« Les cendres des 101 itinérants sont enterrées où se trouvent trois stèles dédiées à la mémoire des défunts non réclamés. La cérémonie s'inscrit dans la tradition voulant que chaque personne a le droit à une sépulture digne. Il s'agit de les rendre vivants pour ne pas qu'ils tombent dans l'oubli », a indiqué le prêtre, qui célébrait cette messe unique.

La cérémonie, qui a réuni une centaine de fidèles, a eu lieu le 28 septembre dernier. Elle était empreinte à la fois d'émotion et de sobriété. À un moment, chacun a été invité à prendre les 101 roses blanches données par un fleuriste local et les déposer solennellement dans un gros pot de fleurs autour duquels tous et chacun se sont rassemblés au cours d'une interprétation bien sentie du *Hallelujah* de Leonard Cohen.

« Ça aurait pu être moi ! »

Kevin, 31 ans, fils spirituel adoptif de l'abbé Claude, s'est dit touché par la cérémonie, car il est conscient qu'il aurait pu se retrouver parmi ces défunts. « J'ai moi-même été itinérant, alors je me fais un

devoir d'être ici. Il y en a sûrement que je connais, oui probablement, dit-il. Beaucoup de gens sont soit les parents de quelqu'un, soit les frères et sœurs. La famille n'est même pas au courant qu'ils sont décédés, je trouve ça décevant dans notre société moderne. »

Sa mère étant décédée et ne connaissant pas son père, en plus d'être fils unique, il a quitté la rue il y a 10 ans. « C'est important de souligner leur décès avec cette cérémonie, car c'est leur dernier moment sur Terre et c'est un petit rappel qu'ils ont existé », a-t-il souligné.

Réal et Élisabèthe

Si la plupart des personnes présentes ignoraient les noms des 101 défunts, on a évoqué deux d'entre eux, dont les photos étaient placées près du maître de cérémonie et des fleurs : il s'agissait de Réal et d'Élisabèthe. L'abbé Claude Paradis a d'ailleurs lu un extrait de l'éditorial du magazine *L'itinéraire* qui dépeint la mort subite de cette dame qui autrefois s'appelait Jocelyn; un portrait touchant, éloquent et attendrissant. Les gens étaient attentifs et écoutaient avec émotion, tandis que d'autres ont laissé couler quelques larmes sur leurs joues.

À la fin de la cérémonie, on a distribué des boîtes contenant des papillons qui ont été libérés. « Ils sont partis mais on ne les oublie pas », a évoqué l'abbé Claude Paradis. ■

406 corps non réclamés au Québec en 2016

- ✿ 296 morts naturelles
(selon le Ministère de la Santé et des Services sociaux)
- ✿ 110 morts violentes ou suspectes
(selon le Bureau du coroner)
- ✿ À titre de comparaison, en 2007, 190 corps n'avaient pas été réclamés, les deux catégories confondues.
- ✿ 64 650 : le nombre total de décès en 2016-2017 au Québec, selon Statistique Canada



S'ATTAQUE AUX CLASSIQUES

/ Du 28 novembre au 9 décembre 2017 /

DE SHAKESPEARE À MICHEL TREMBLAY...
VIVEZ 10 SOIRÉES D'IMPROVISATION AUTOUR
DE GRANDS AUTEURS ET DE LEUR ŒUVRE.

Informations : lni.ca / Billetterie : espacelibre.qc.ca



ESPACELIBRE

SAISON THÉÂTRALE 17-18

QUAND
L'ART
PASSE À
L'ACTION

L'ÉTAT D'URGENCE
ÉVÈNEMENT DE CRÉATION INTERDISCIPLINAIRE
D'ÉRADICATION DES INÉGALITÉS.
PARADIS FISCAUX
16 AU 19 NOVEMBRE 2017
HÔTE DE LA PREMIÈRE RENCONTRÉE ÉU/CAN/RU SUR L'ART ET L'ITINÉRANCE
WITH ONE VOICE
GALA DES 21 IÈMES JQSI – 17 NOVEMBRE
LE GRAND RETOUR DU
BANQUET COCHON
PLACE ÉMILIE-GAMELIN
GRATUIT — ATSA.QC.CA



OPINION

PAR MATHIEU THÉRIAULT
CAMELOT DE L'ÉPÉE / OUTREMONT



PHOTO : BRENT HOFACKER (123RF)

La faillite de l'école publique

Il y a fort longtemps, moi et sa mère on s'était mis d'accord. Jamais notre fille n'irait à l'école privée. Par principe, on voulait soutenir l'école publique, qui devrait être la norme pour tous les étudiants du Québec. En secondaire 3, nous avons finalement constaté que l'école était en train de perdre notre enfant – pourtant motivée et sans histoire – ou que celle-ci était sur le bord de se perdre dans la sienne. Parce que les grands-parents maternels pouvaient nous aider, nous avons fini par faire un choix individualiste qui est en train de tuer le droit à l'éducation pour tous : l'école privée.

Jusqu'à la fin du primaire, nous avons une connaissance théorique du phénomène. L'école privée sélectionne ses étudiants, choisit ses candidats parmi « l'élite », se permet de rejeter tous ceux qui pourraient poser le moindre problème et arrive donc ainsi à gagner des coupes Stanley à chaque année. À l'inverse, l'école publique de quartier a le mandat d'accepter tous les enfants de son territoire, doit composer avec tous les problèmes personnels et sociaux de sa clientèle et voit chaque année ses meilleurs éléments quitter pour des établissements plus prestigieux. Les profs et les professionnels partent en série par épuisement ou pour des milieux qu'ils estiment plus stimulants. Ajouter à cela des années d'austérité et de coupes budgétaires et la recette de l'échec est toute tracée.

L'impact de l'austérité

Contrairement à ce que prétend le gouvernement, les mesures d'austérité ont un impact sur la population. Prenons un exemple concret. Lors du cours de biologie en secondaire 3, les étudiants sont censés disséquer un œil de bœuf. C'est au programme de toutes les écoles. C'était comme ça pour moi il y a 25 ans, et c'était comme ça pour ma mère il y a 50 ans. Cet exercice a une valeur pédagogique qui n'est plus à discuter, on s'en souvient toute sa vie. Or il se trouve que dans la classe de ma fille, il n'y avait plus de budget pour acheter des yeux de bœuf. Les élèves ont donc juste fait autre chose. En fait pas grand-chose. Genre : essayer de comprendre en deux cours à l'étape 4 ce qu'ils auraient dû voir en deux mois à l'étape 2. Le tout bien sûr avec un prof surmené qui n'a pas fini l'année.

Les enfants des membres du gouvernement devraient avoir l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école publique de leur quartier. Histoire de comprendre ce que vit la population. Si on se fie à la composition

de classe (sociale cette fois) de l'Assemblée nationale, il est fort à parier que cette école sera située dans un quartier favorisé. Ou qu'ils opteront pour un programme particulier (sports-études, programmes internationaux, concentration musique) qui singe l'école privée et applique la même logique élitiste.

Le système d'éducation à deux vitesses est une catastrophe nationale. Or personne n'en parle parce que tous ceux qui ont une voix dans le débat politique et public envoient leurs enfants à l'école privée. Même l'Ontario, qui n'est quand même pas un bastion communiste, ne finance pas l'école privée. Ici le gouvernement verse au privé 60 % de la subvention qu'il donne au public. Complètement déconnecté de ce que vit la population, le gouvernement prétend que l'éducation est sa priorité et que la population réclame des baisses d'impôts. Pourtant, des milliers de familles déboursent plus de 5000 \$ à chaque année parce qu'ils considèrent prioritaire l'éducation de leur enfant.

Détournement de fonds

Avec la santé, l'éducation est au cœur des valeurs chères aux Québécois. Il n'est pas nécessaire de détenir un post-doctorat en comptabilité pour comprendre que l'argent détourné vers l'école privée est justement celui qui manque au secteur public. Les profs démissionnent en série, font des dépressions, passent leur temps à faire de la discipline au lieu d'enseigner. Les professionnels spécialisés ne peuvent plus être payés. C'est un scandale national qui n'émeut personne.

Avec la Révolution tranquille, le Québec a sorti les soutanes, les cathos et les religieuses des écoles. On s'est donné un projet éducatif progressiste et moderne, un bon début de projet de société. Aujourd'hui, les baisses d'impôts ne sont pas un projet de société.

En finançant l'école privée et en délaissant l'école publique, on met les parents devant un choix cornélien : soit vous sortez la palette ou soit vous produisez un quasi-analphabète.

La fin de la subvention étatique aux écoles privées et l'établissement d'un seul et même régime d'éducation pour tout le Québec tirerait tout le monde vers le haut. Quitte à ce que certains paient un peu plus d'impôts.

Il est reconnu depuis longtemps que l'éducation est le seul ascenseur entre les classes sociales. En tolérant de facto que l'ascenseur n'existe plus, le Québec tout entier admet sans l'avouer que l'inégalité entre les riches et les pauvres est en voie de devenir un projet acceptable de société. ■



Mon combat locatif

J'ai toujours eu des logements depuis que je suis parti de chez mes parents. Certes, j'ai eu de courtes périodes « dans la rue ». Et c'était pour une période d'à peine un mois à chaque fois, le temps de retrouver un nouveau logis. J'habite actuellement dans mon appartement depuis novembre 2012. Je réussis donc, malgré mes modestes revenus, à payer régulièrement mon loyer. C'est quand même une réussite dans les circonstances.

Je me sens assez discipliné et responsable. Il faut aussi dire que le coût de mon loyer est raisonnable dans la situation actuelle à Montréal. Le chauffage et l'électricité sont inclus. Mais il y a eu un hic dans mon histoire : c'est l'arrivée d'un nouveau propriétaire en 2016. Au début, je voyais d'un bon œil son arrivée. Mais j'ai vite déchanté quand j'ai constaté que certains faits se produisaient. Je m'explique.

Le nouveau propriétaire est donc arrivé en janvier 2016. Il a commencé rapidement des rénovations. J'applaudissais en croyant qu'un propriétaire s'occupait enfin de son immeuble. Il paraissait bien physiquement, semblait dynamique et parlait avec volubilité. Il avait, en somme, des apparences de quelqu'un de « correct ». Et je pèse bien mes mots. Avec le temps qui passait, j'ai réalisé la nature réelle du propriétaire et je commençais à me méfier des apparences trompeuses. Par exemple, je constatais qu'on entraînait dans mon logement sans que je sois là, sans m'en aviser et sans raison valable. Quand je demandais d'effectuer certaines réparations dans mon logement, on les retardait toujours. Il paraissait bien en refaisant l'extérieur de l'immeuble mais dans le fonds, il ne montrait pas l'exemple sur l'essentiel. Tout cela pour dire que je commençais à douter de lui. Je voyais bien qu'il tentait par différents moyens de mettre dehors les anciens locataires afin de louer plus cher. J'ai donc commencé des procédures devant la Régie du Logement.

Résiliation

J'ai alors rencontré une avocate à la mi-août 2016. Pour cela, j'avais pris des photos afin d'appuyer ma requête et j'avais aussi préparé certains documents. Le processus a débuté. Mon avocate m'a avisé que mon propriétaire avait déposé une demande directe à la Régie durant l'été. Il demandait une résiliation de mon bail pour cause de malpropreté. Je n'étais au courant de rien et j'aurais pu perdre « par défaut ». On tentait en douce de m'expulser par surprise.

Mon avocate a donc envoyé une première mise en demeure à la fin août 2016. Je tentais d'être le plus transparent possible dans mes intentions. Je voyais très clairement le jeu du propriétaire. Je ne le croyais plus et que je ne lui faisais aucunement confiance. J'ai réussi à obtenir une rencontre avec un inspecteur municipal afin de donner du poids à mon dossier. L'inspecteur a contacté mon propriétaire la journée même de sa visite. Ce qui a poussé mon locateur à effectuer certaines réparations.

Je continuais ensuite à être attentif. Le propriétaire a envoyé un document à mon avocate durant l'automne 2016. Sans aller dans les détails, je pouvais donc utiliser ce même document contre lui-même. L'ensemble du texte me démontrait clairement ses intentions et me donnait des arguments. Au début de décembre, j'étais informé qu'il voulait laisser tomber sa demande en cas d'entente. Je me demandais alors si c'était pour lui éviter une audience à la Régie. Il pouvait perdre beaucoup. Surtout que j'avais une avocate dans le dossier. Un nouveau propriétaire est arrivé en février 2017. Celui avec qui je me battais avait vendu. Je comprenais un autre point : lors de sa proposition d'entente, le processus de vente était en cours. Il voulait régler le dossier avant la vente finale. J'ai donc accepté l'entente à rabais afin de me libérer de ce fardeau et ainsi, de continuer d'habiter le logement sans me casser la tête.

Entente à l'amiable

Je trouve cela énervant de me débattre ainsi. Sous des belles apparences, on pouvait me jouer dans le dos. J'étais prêt à me battre jusqu'au bout afin de faire valoir mon droit. Je savais que je n'avais rien à perdre et tout à gagner. Et quand l'entente fut signée et conclue, il était clair que c'était une manière pour lui d'éviter de perdre des plumes. Je n'avais pas encore reçu de date d'audience à la Régie. Tout ce qui m'importait, c'est de me libérer d'une situation stressante. Je vais ainsi pouvoir respirer plus librement et me concentrer sur d'autres priorités. Et cela, en attendant d'obtenir un logement à prix modique. J'ai effectué une démarche pour obtenir un HLM durant tout le processus. J'attends une réponse en ce sens. J'espère pouvoir obtenir un logement subventionné adapté à ma réalité. On m'a téléphoné afin de rencontrer des personnes du comité de sélection de l'HLM. Je me croise les doigts afin que cela fonctionne pour obtenir un logement à prix modique et pouvoir avoir une meilleure marge de manœuvre. Afin de mieux vivre, quoi ! ■



COMPTES À RENDRE

PAR IANIK MARCIL
ÉCONOMISTE INDÉPENDANT



PHOTO: 06PHOTO (123RF)

Les faims de mois

Quiconque habite un quartier populaire le constate au tournant de chaque mois : la fréquentation et la consommation dans les commerces d'alimentation changent drastiquement entre la fin et le début du mois. La dernière semaine, les allées sont presque désertes et les paniers d'épicerie ne contiennent que quelques articles, souvent des mets préparés bon marché. À l'inverse, à la première semaine, les supermarchés sont aussi bondés que les paniers, dans lesquels on retrouve des produits frais et souvent quelques petites gâteries.

Le responsable d'un supermarché d'Hochelaga-Maisonneuve m'a déjà dit qu'il devait ajuster l'approvisionnement de son stock en fruits et légumes frais et en viandes à ce cycle mensuel de la faim et des moyens. Dans un des pays les plus riches au monde, qui participe allègrement au gaspillage alimentaire, cela est tout de même aussi insensé que déprimant.

Le *Bilan faim 2016* des Banques alimentaires du Québec nous apprend que 1,8 million de demandes d'aide alimentaire d'urgence par mois ont été comblées l'an dernier dans la province. Sur l'année, cela représente plus de vingt millions de demandes, pour une population totale de quelque huit millions d'habitants, c'est vertigineux et inadmissible. Sans surprise, près des deux tiers des personnes y ayant eu recours sont sur l'aide sociale. Mais plus de 10 % d'entre elles occupent un emploi !

Une aide nécessaire

Il y a donc des gens autour de nous qui ont un emploi ou qui sont contraints de recourir à l'aide sociale pour survivre, qui n'arrivent pas à manger à leur faim, mois après mois. Pire, depuis la crise économique de 2008, le nombre de personnes différentes ayant dû demander de l'aide a augmenté de 35%.

Autrement dit, l'aide financière de dernier recours (et parfois même un emploi) ne permet pas de s'alimenter adéquatement, autant dire de vivre dignement. Ce dont il est question ici, c'est la base de la base : avoir du mal à vivre en sécurité dans un logement salubre et manger convenablement. Au risque de me répéter, c'est la réalité de centaines de milliers de personnes habitant dans un des pays les plus riches du monde. Le caractère odieux de la chose devrait nous crever les yeux tous les jours.

Ventres affamés n'ont pas d'oreilles, dit-on. Mais pourquoi ne hurlent-ils pas? Comment se fait-il que nous acceptions sans dire un mot qu'une aussi forte proportion de nos semblables ne mange pas à leur faim?

Faim de vivre

La plupart des révolutions politiques ont été déclenchées par l'indigence du peuple, voire des famines prolongées. Étant donné que le salaire d'environ 80% des travailleurs au Canada est à peu près stagnant depuis près de 40 ans, qu'une forte proportion des ménages « bénéficiant » de l'aide financière de dernier recours n'a pas d'autre choix que de recourir aux services des banques alimentaires pour se nourrir, comment se fait-il que la révolution ne soit pas à nos portes?

Vaste question, bien sûr. Si on ne croit plus aux possibilités de la révolution, ses causes sont pourtant bien présentes. Fondamentalement, par contre, j'ai l'impression que ces femmes et ces hommes qui vivent les « faims de mois » n'ont ni l'énergie, ni le temps pour revendiquer quoi que ce soit. L'action politique, au sens large, est malheureusement encore trop souvent un luxe réservé à une élite.

Les ventres affamés n'ont pas d'oreilles. Et pour cause : on ne peut que l'entendre, lui, crier famine. Lorsqu'on a faim, on n'entend pas les revendications politiques, on n'a pas d'espace mental pour elles. On est contraint à la survie et on n'a pas le luxe de la vie politique. ■

L'itinérance des femmes

Une responsabilité partagée

Il y a longtemps que le milieu communautaire met de l'avant que pour prévenir et réduire l'itinérance vécue par les femmes, il faut des actions spécifiques, il faut analyser les enjeux différemment. En 2017, plusieurs voix ont porté haut et fort ce message : pensons à la Déclaration sur l'itinérance des femmes de la Table des groupes de femmes de Montréal, l'avis du Conseil des Montréalaises « Voir l'invisible », la recherche en cours « Rendre visible l'itinérance au féminin » et l'adoption d'un Plan d'action régional sur l'itinérance des femmes à Montréal. Au cœur du problème se trouve l'invisibilité de l'itinérance des femmes, son caractère « caché ».

L'itinérance des femmes est invisibilisée à plusieurs niveaux. D'une part, les femmes en situation d'itinérance elles-mêmes adoptent des stratégies de survie qui les rendent moins visibles dans l'espace public, moins exposées aux regards. D'autre part, les acteurs et actrices impliqués dans la lutte à l'itinérance – l'État via différents ministères, l'administration municipale et les organismes communautaires – n'ont pas toujours le réflexe de penser les solutions ou leurs services en fonction des besoins spécifiques des femmes.

La lunette de l'analyse différenciée selon les sexes

Agir pour prévenir et réduire l'itinérance des femmes implique donc un effort partagé, la préoccupation de penser l'itinérance au féminin ne devant pas incomber aux seuls groupes de femmes. Le récent Plan d'action sur l'itinérance des femmes qui a été adopté constitue, en ce sens, une avancée intéressante. En effet, la responsabilité de sa mise en œuvre sera intersectorielle, c'est-à-dire répartie à travers l'ensemble des groupes de travail qui se penchent sur des enjeux en itinérance (logement, services d'hébergement d'urgence, santé, cohabitation sociale, mesures financières et d'insertion, etc.) Tous ces comités auront l'obligation de penser spécifiquement aux besoins des femmes, en mettant la lunette de l'analyse différenciée selon les sexes.

Cet éclairage sur les enjeux ouvrira certainement des champs d'action nouveaux et nécessaires. On peut imaginer quelques questions qui devront être posées et travaillées au sein de ces comités :

pourquoi les femmes fréquentent-elles très peu les centres de jour et de soir mixtes ? Quels sont les enjeux concernant l'accès à des produits d'hygiène féminine (tampons, serviettes hygiéniques) pour les femmes en situation d'itinérance ? Pourquoi les femmes autochtones et les travailleuses du sexe ont-elles très peu confiance en la police et sont réticentes à faire appel à elle si elles sont victimes de crimes ou d'agression ? Est-ce que les femmes sont rejointes par l'offre de programmes de réinsertion et de pré-employabilité ? Quels sont les enjeux vécus par les femmes en situation ou à risque d'itinérance lorsqu'elles sont enceintes ou avec enfants ? Comment repérer et intervenir auprès des femmes qui vivent une itinérance « cachée » ?

Écouter, reconnaître et défendre
la voix des femmes en situation d'itinérance

Les réponses à ces questions devront passer par l'écoute, la consultation et la reconnaissance des expériences vécues et rapportées par des femmes en situation d'itinérance elles-mêmes sur les enjeux qui les concernent, ainsi que sur l'expertise terrain des organismes communautaires. Le chantier de travail qui s'amorce avec l'adoption du plan d'action sur l'itinérance des femmes est grand, mais il est primordial. Espérons que tous les acteurs et actrices impliqués dans sa mise en œuvre, au premier chef le réseau de la santé et des services sociaux et l'administration municipale, seront mobilisés à la hauteur du défi ! ■

COLLOQUE NATIONAL

« Rendre visible l'itinérance au féminin »

Quelle est la réalité féminine de l'itinérance à Montréal et dans les régions ? Quels sont les services développés à l'intention de ces femmes ? Comment faire mieux ? Quelques questions qui seront évoquées dans une ambiance conviviale, participative et créative. Les 7 et 8 décembre 2017, À l'UQAM Pavillon Sherbrooke. Pour infos et s'inscrire gratuitement : consultez la page Facebook « Rendre visible l'itinérance au féminin »

RAPSIM

Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
www.rapsim.org | Tél. : 514 879-1949



CHRONIQUE

PAR SAID FARKOUH
CAMELOT MÉTRO MONTMORENCY



PHOTO : WIKIPEDIA CREATIVE COMMONS

Voler dans le vide

Lorsque vous sautez en parachute à haute altitude, au-dessus de 1000 mètres, la vitesse de votre corps peut atteindre jusqu'à 200 km/h avant d'ouvrir le parachute. La vitesse de l'air touchant votre corps est la même dans la direction opposée à votre mouvement.

Si votre corps est horizontal et que vous pouvez contrôler vos mouvements, vos membres et votre tête, vous pouvez voler et vous tourner à droite et à gauche vers le haut et vers le bas, comme un grand oiseau qui ouvre les ailes. De la même façon, un groupe de parachutistes peut réussir une belle performance de vol en se tenant ensemble par les mains pour former un cercle d'humains. C'est ce qu'on appelle la chute libre.

Cette image semble terrifiante pour quelqu'un qui saute de l'avion pour la première fois à cette altitude. Bien qu'il sache qu'il peut ouvrir son parachute à tout moment, il doit équilibrer son corps afin de ne pas s'accrocher aux cordes du parachute, ce qui conduirait au désastre.

En tant que débutant, pour pouvoir profiter de cette expérience passionnante sans crainte et sans risque, vous pouvez faire du parachute intérieur dans un centre spécialisé, dans la région de Montréal, accompagné par la musique, sans ailes et sans parachute.

La salle de vol conçue pour le divertissement se compose généralement d'un cylindre de 4 mètres de diamètre avec des murs en verre de 14 mètres de hauteur. Ce pourrait être le début de l'expérience de vol, si vous décidez un jour de sauter de l'avion plus tard avec un parachute, à l'extérieur.

Sur place, vous trouverez un formateur spécialisé pour vous donner toutes les instructions dont vous avez besoin avant d'aller pratiquer le vol dans le cylindre. Il vous fournira un casque de sécurité pour votre tête, des lunettes pour protéger vos yeux et des bouchons d'oreille. Ensuite, le formateur vous emmènera à la base du cylindre pour que l'air passe à travers l'ouverture de base vers le haut à 175 km/h, par la force d'énormes ventilateurs.

Voici comment ça fonctionne. Tout d'abord, vous placez votre tête entre vos bras, et ensuite, votre corps et vos jambes horizontalement, comme si vous nagez dans l'eau. Vous commencez à monter par-dessus la base du cylindre, le formateur vous retient pour que vous n'alliez pas très haut. Il corrige votre position jusqu'à ce que vous soyez équilibré. Vos membres doivent être aussi proches que possible de votre corps.

Les mouvements de vos mains, de vos jambes et de votre tête vous conduisent à vous retourner, à monter ou à descendre ainsi à l'envers. Vous pouvez donc monter sur le plafond de 14 m de hauteur, puis sortir par la porte latérale et retourner par l'escalier à la base de cylindre.

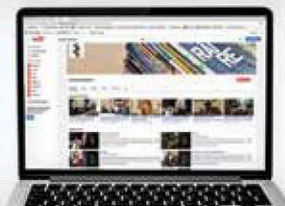
Ceux qui ont une bonne expérience peuvent danser sur le son de la musique et effectuer de beaux mouvements dans ce cylindre. On dirait qu'ils dansent sur la glace.

Aucune expérience n'est requise pour voler et presque tout le monde peut le faire, il suffit d'être âgé de quatre ans et plus, de peser moins de 104 kg et d'avoir la volonté de défier la loi de la gravité. Vous recevrez un certificat attestant du nombre de minutes où vous avez volé. Cela vous sera utile si vous décidez de continuer à voler en parachute en plein air. ■

L'ITINÉRAIRE

YouTube

Abonnez-vous à
notre chaîne officielle
Groupe l'Itinéraire



INFO CAMELOTS

PAR YVON MASSICOTTE
REPRÉSENTANT DES CAMELOTSParlons *shipping & receiving*

Entrepôt de distribution

Vous êtes-vous déjà demandé comment fonctionne la distribution ? Nous sommes mardi le 3 octobre. L'édition du 15 octobre arrivera vers 9 h ce matin. De sept à huit camelots feront la chaîne pour empiler les boîtes de journaux dans le « coqeron », c'est le nom donné à l'aire de stockage de notre magazine qui sera gardé sous clé jusqu'au jour de la parution.

Chaque participant recevra cinq journaux gratuitement pour sa contribution au déchargement du camion. À la sortie de chaque édition, un employé veille à ce que Sutton, Granby, Saint-Jérôme, Longueuil et maintenant Saint-Bruno de Montarville reçoivent aussi leurs magazines au même moment que Montréal, et ce, dès 6 h le matin. Lundi prochain, comme à toutes les semaines, Moisson Montréal acheminera

des denrées pour nos camelots. Tout comme pour les magazines, de sept à huit participants feront le transport de la nourriture du camion à la cave où sont situés les réfrigérateurs.

De deux à trois personnes rangeront la moisson de façon à faciliter la distribution le lendemain dès 10 h, parce que L'itinéraire ce n'est pas seulement un magazine, mais tout un organisme. La moisson sera la bienvenue pour plusieurs de nos camelots qui souvent travaillent très fort pour joindre les deux bouts.

Par ailleurs, nos camelots vendeurs sont aussi rédacteurs. Aujourd'hui à 16 h, c'était l'heure de tombée pour ma chronique Info-camelots. Je dois vous laisser parce que mon heure de pointe arrive à grand pas et je vais me rendre sur mon spot de vente. Salutations et au mois prochain ! ■

PUBLICITÉ



Sentinelles
25 ans d'écriture à L'itinéraire
2017, 216 pages | ISBN 978-2-9816635-0-4

EN VENTE DANS LA RUE !

Cet ouvrage regroupe 100 des plus beaux textes des camelots du groupe communautaire L'itinéraire. L'organisme intervient auprès de personnes en situation de précarité économique et sociale, permettant leur réintégration par la vente et l'écriture du journal de rue.

L'ITINÉRAIRE

2^e RÉIMPRESSIONEn vente auprès des **camelots de L'itinéraire**, en librairie et sur **itineraire.ca**

20 \$ par les camelots | 25 \$ par envoi postal

AIDER

Il est parfois utile de plonger le nez dans un dictionnaire pour rappeler à notre mémoire la signification des termes les plus courants de notre société. « Aider » paraît alors un verbe de premier choix. Selon le Larousse, cette



action consiste à « *apporter son concours à quelqu'un, joindre ses efforts aux siens dans ce qu'il fait ; lui être utile, faciliter son action, en parlant de quelque chose.* »

Une définition simple à priori, teintée d'une dose de complexité en pratique.

Aider sans s'imposer

Le plus important, lorsqu'on veut aider, est de se soucier de ce dont la personne a besoin donc, de ne pas imposer la solution que l'on juge la meilleure. Autrement dit, ne jamais arriver en sauveur. Aider demande beaucoup d'humilité. Il faut scruter nos intentions. Certains peuvent aider pour mieux asservir. Pour moi, une société sans entraide n'est pas une société dans laquelle je veux vivre. Ce qui ne veut pas dire que je ne trouve pas « l'individu » important. C'est un équilibre à trouver entre altruisme et individualisme. En ce qui me concerne, j'aimerais aider plus, et ce, tout en restant discrète.

JOSÉE CARDINAL
DISTRIBUTRICE

Une situation qui s'est améliorée

Aider, c'est offrir des services d'appoint pour les personnes démunies, comme ceux qui bénéficient de l'aide sociale par exemple. Pour certains, demander de l'aide est le dernier recours. Avant, lorsqu'on se rendait au bureau de l'aide sociale, les gens étaient bêtes. Pas de sourire, rien... Ça s'entendait même par téléphone. Mais voyons ! Nous sommes des êtres humains ! Je pense que ces comportements étaient dus aux préjugés. Parfois, les gens de l'aide sociale doivent aussi être autoritaires face à des personnes agressives lorsqu'elles réclament leur chèque. Il faut quand même dire que ça s'est amélioré.

RÉJEAN BLOUIN
CAMELOT MÉTRO

Pour une vie bien remplie

Aider c'est donner à l'autre les ressources nécessaires pour pouvoir se sortir d'un pétrin quelconque, mais sans faire à sa place. « Faire à la place de » n'aide personne et il faut qu'elle veuille s'aider elle-même. On dit « aide-toi, le ciel t'aidera ». On n'est pas « le ciel », mais on peut faire la différence. C'est important parce que si notre vie ne sert à rien, ça donne quoi d'être là ? Une vie réussie, c'est avoir accompli de bonnes actions, autant pour soi que pour les autres. Puis, si l'on fait du bien, la vie nous le rendra.

ANTOINE DESROCHERS
CAMELOT ÉPICERIE MÉTRO SAINT-HUBERT/BOUCHER

Aider peut être simple

Aider, c'est commencer par écouter. Mais même si tu veux aider, tu ne le peux pas toujours. C'est alors mieux de rediriger la personne vers un travailleur social ou une autre ressource. Des fois, aider, c'est aussi simple que sourire, dire bonjour, discuter quelques minutes ; aussi simple que de partager des mots positifs. Ça nous ramène aux vraies valeurs, celles de ne pas être trop des tructeurs. L'aide peut aussi être matérielle, comme donner un dollar pour permettre à un itinérant de passer la nuit. Ça peut faire sa journée. Pour ma part, je fais ce que je peux, mais je ne peux pas aider ceux qui ne le veulent pas.

CYBELLE PILON
CAMELOT SAINT-ZOTIQUE/SAINT-ANDRÉ

Le bénévolat

Aider c'est donner sans attendre en retour. Du temps, du matériel ou de l'amour aussi. À Saint-Jérôme, je croise beaucoup de gens qui ont des problèmes psychiatriques ou de toxicomanie. Je les rencontre beaucoup lorsque je vends le magazine alors je les écoute. J'essaye de les encourager et de les conseiller. C'est ma façon d'aider. Il me semble que si les riches de ce monde donnaient plus, il y aurait moins de gens dans le besoin. Par contre, je trouve qu'il y a de plus en plus de personnes qui s'engagent bénévolement, des gens qui distribuent de la nourriture ou partent aider à l'étranger comme la présidente de l'organisme Book Humanitaire, un organisme de Saint-Jérôme.

JOCELYN CHRÉTIEN
CAMELOT SAINT-JÉRÔME

Donner ce qu'on peut

L'aide que je donne aujourd'hui à certaines personnes, je la donne de manière inconditionnelle, car je n'ai pas pu le faire avec mes enfants. Alors, je compense autrement par de bonnes actions comme ouvrir la porte à une personne handicapée ou en laissant par exemple un copain coucher chez moi ponctuellement. Par contre, je suis parfois trop impliqué dans ce que je fais et j'ai tendance à m'oublier. Alors, c'est moi qui en paye la note. C'est important de donner ce qu'on peut, tout en pensant à soi.

BENOÎT CHARTIER
CAMELOT IGA PLACE BERCY

Se décentrer

Aider c'est appuyer quelqu'un dans ses projets. D'un point de vue social, c'est accompagner quelqu'un avec ta confiance, tes connaissances, au même titre que tu pourrais avoir besoin de l'aide d'une personne. Aider, peut-être temporaire ou à long terme comme le bénévolat, les soins palliatifs. C'est mettre ses acquis au service de l'autre. Le tout sans rien attendre en retour. Je pense que notre société manque d'entraide parce que le monde est très centré sur lui-même et ne voit pas les besoins de ceux qui l'entourent. Il pourrait être plus à l'écoute des autres.

MARC SÉNÉCAL
CAMELOT SAQ MARCHÉ AT WATER

Aider, mais rester méfiant

Aider, c'est rendre service à quelqu'un. Mes intervenants l'ont fait pour moi ; pour organiser mes papiers administratifs, faire mes impôts. Ou encore, l'un de mes amis qui m'a aidé à poser des rideaux, une sécurité à ma porte... Ou lorsque j'ai eu des problèmes avec la justice. Il est quelqu'un de généreux et très ouvert. Parfois trop d'aideurs. Ça m'est arrivé d'aider et de me retrouver dans une mauvaise position. Alors maintenant, je me méfie. Je ne veux pas être égoïste, mais je ne suis ni travailleur de rue ni intervenant social.

DENIS-KLÉON BOURGEOIS
CAMELOT JEAN-TALON/CHRISTOPHE-COLOMB



CINÉMA

PAR CÉLINE MARCHAND
CAMELOT PROMENADE MASSON

La petite fille qui aimait trop les allumettes

De la cruauté à la poésie

La première scène de *La petite fille qui aimait trop les allumettes* est angoissante. La mort, le pendu... Couchée dans l'herbe, une petite fille entend un craquement, c'est-à-dire la corde qui casse le cou de son père. Un film dur, mais incontournable.

J'ai ressenti une vague d'anxiété et une solitude très éprouvante. À travers une certaine violence visuelle, peu de dialogues, une noirceur constante, la volonté de Simon Lavoie, réalisateur de cette adaptation du célèbre roman du même nom, de Gaétan Soucy, grand auteur québécois, est assouvie. « Dans le roman, la petite fille parle crûment. Elle évolue dans la dureté, elle est agressive et se protège de tout. Il fallait trouver une manière de transposer cela et de permettre au spectateur de vivre la perspective du protagoniste. » Marine Johnson, l'actrice principale, qualifie quant à elle son personnage d'« intuitif, fonceur, très sensible et animal ». Un film à peine parsemé d'une lueur d'espoir qui m'a donné le vertige et glacée jusqu'aux os.

Un film angoissant

Le suicide marquant et le caractère sombre des personnages s'imposent avec force, mais le rythme et la justesse de la petite fille m'ont également séduite. On y voit une pauvre fille qui se croit garçon, dépourvue de tout repère et d'identité, découvrant la vie. Une vie cruelle, empreinte d'une religion obscure et castratrice. Le père mort, deux enfants se retrouvent devant une réalité à la fois

sordide et belle. Belle parce que notre personnage goûte à la liberté pour la première fois et sordide parce que la vie peut sembler une torture avec un dieu cynique et sans pitié.

La littérature omniprésente nous montre le désir et le besoin de connaissance de cette jeune fille, alors que son monde gravite autour d'un frère et d'un père incapables d'aimer, obnubilés par leurs propres fantasmes. Un film primitif, lourd, qui exprime la peur, l'interdit, l'absence de joie et des secrets qui se révèlent doucement, à petites bouchées, une litanie.

Notre héroïne ne possède pas de nom. Ignorante de la vie, d'elle-même et des autres, elle fabule et fantasme à outrance dans un monde de rêves. Le plus troublant est qu'elle ne réalise pas non plus qu'il existe des normes et des règles élémentaires à la vie. D'emblée, l'inceste paraît donc anodin. Névrosée, elle semble ignorer jusqu'à la raison du sang qui coule d'entre ses cuisses.

Un auteur tourmenté ?

Ce film pousse très loin une ignorance façonnée par un père démuné, vivant une détresse psychologique extrême. Obscurantisme à outrance, drame continu, le spectateur n'a pas une minute de répit, la vie et la mort se chevauchent à l'infini et nous coupent la respiration. En s'attardant sur quelques pans signifiants de la vie du romancier Gaétan Soucy, on découvre un auteur talentueux au passé obsédant, à la recherche constante de la perfection, mais sans jamais la trouver.



Rongé par ses démons, il devient son propre bourreau. On relate aussi de sérieux problèmes de toxicomanie ajoutés au fait que Gaétan Soucy était issu du quartier populaire Hochelaga-Maisonneuve. Élève doué au primaire, il néglige son secondaire et finit titulaire d'une maîtrise en philosophie, matière qu'il enseignera au Cégep Édouard-Montpetit. Il écrira, entre autres, *L'Immaculée Conception* en 1994 et *L'Acquittement* en 1997. Son livre, *La petite fille qui aimait trop les allumettes*, sort en 2000. L'auteur meurt en 2013 à l'âge de 54 ans.

Simon Lavoie a lu ce livre avant même sa publication officielle en 1998 et explique que dans son adaptation, « *la gamme d'émotion passe par les regards, les expressions du visage. La personnalité de la jeune fille transparaissait moins par des dialogues que par les fines nuances que Marine a pu amener.* »

Pour ma part, la lecture du roman m'a donnée l'impression d'un auteur qui se projette dans la vie de cette fille sans âme, abandonnée à sa douleur et d'une petite fille troublée qui se parle à elle-même comme à un journal intime. Pour mieux comprendre les dessous de cette œuvre, Simon Lavoie et Marine Johnson nous partagent l'histoire de ce film et leur vision de ses personnages.

Pourquoi avoir choisi d'adapter ce livre au cinéma ?

SIMON : J'avais été frappé par ce roman. Le projet d'adaptation cinématographique était déjà un vieux rêve lorsque le producteur Marcel Giroux m'a approché en 2013. J'ai alors accepté de replonger dans cet univers pré-Révolution tranquille. Pour réaliser le film, il fallait encore que Gaétan Soucy me choisisse, car à l'époque, il avait un droit de regard sur qui allait adapter son œuvre. Nous avons développé une belle complicité pendant six mois, avant qu'il ne décède.

Puis, au-delà de son intérêt dramaturgique, il y a des liens évidents à tisser avec notre époque, par exemple celui d'un père un peu fou qui impose à ses enfants un obscurantisme religieux et qui nie la féminité de sa fille. Le récit se déroule dans les années 20, au Québec, mais il pourrait se dérouler ailleurs dans le monde d'aujourd'hui, dans des sociétés opprimées politiquement, patriarcales, desquelles la population voudrait s'affranchir.

Quelles ont été vos plus grandes difficultés d'adaptation ?

SIMON : Le livre passe beaucoup par l'intériorité du personnage principal. La petite fille se raconte dans un grimoire rempli d'écriture fiévreuse rédigé dans le caveau. Comment transposer ça au cinéma ? Faire passer l'intériorité et l'émotion de la fille, mais dans un film. Impossible de le transposer de manière littérale. Il faut alors choisir un angle et l'exploiter. Je voudrais que les gens ne s'étonnent pas des changements qu'ils visionneront. Quelque part, ce roman serait inadaptable s'il était transféré à l'écran tel quel.

Marine, vous êtes une femme du 21^e siècle, qu'elles ont été vos premières émotions à la lecture du livre de Gaétan Soucy et au regard de la vie du personnage principal ?

MARINE : J'ai lu le livre juste avant le scénario et j'ai tripé ! Il y a tellement de questions importantes qui y sont abordées : l'identité, la femme, la féminité par rapport à nous et à la société. D'ailleurs, la vision des figures féminines est vraiment marquante. Elles sont appelées putes ou saintes vierges. Ça me fait capoter !

Je suis aussi révoltée par la façon dont mon personnage est traité. D'un côté, c'est très loin de moi, mon cadre familial ne ressemble pas du tout au sien, de l'autre ça m'enrage de voir que les années 20 ne sont pas si lointaines. Ma grand-mère vivait à cette époque ! Je trouve fou que notre société ait autant cheminé en si peu de temps par rapport à la religion, mais aussi à l'identité.

Le seul aspect auquel je peux me rattacher est celui de la quête identitaire de la jeune fille : mettre mon pied à terre et m'affirmer en tant qu'être humain très simplement.

SIMON : Sans vouloir faire de comparaison boiteuse, il y a quelques similarités entre le cheminement de Marine et la jeune fille. Les deux prennent conscience de qui elles sont et semblent vouloir mener leur propre vie avec indépendance.

Le synopsis laisse croire à un film qui retrace une société émergente doucement de l'obscurantisme. Pourrions-nous dire que l'histoire de la petite fille est la personification de la société québécoise de l'époque ?

SIMON : Il y a une analogie à faire entre la trajectoire de la jeune fille et la société québécoise d'hier. *La petite fille qui aimait trop les allumettes* est un aspect métaphorique dans ce roman. Des parallèles peuvent alors être faits entre elle et la société québécoise qui était sous le joug de forces politiques, sociales, religieuses qui la tiraient vers le bas, la faisaient se taire.

Éventuellement, la société est encore en voie de s'émanciper. Ce sont des aspects symboliques dont Gaétan Soucy était conscient. ■



La petite fille qui aimait trop les allumettes

Adaptation du roman du même nom, de Gaétan Soucy

Sortie en salle le 3 novembre



VISITE

PAR ISABELLE RAYMOND
CAMELOT MÉTRO JOLICÉUR

Quand les universités s'impliquent dans le communautaire

Concordia Day

« D'être exposé à différentes formes d'art est essentiel pour développer sa créativité »

Israël Dupuis

Depuis que je suis camelot-rédactrice pour *L'itinéraire*, plusieurs opportunités culturelles et artistiques se sont présentées à moi : assister à des pièces de théâtre, visiter des musées, voir un concert et participer à des ateliers de lecture et de haïkus. Ce n'est pas tout le monde qui a cette chance, car plusieurs n'ont pas les moyens financiers nécessaires.

Par ailleurs, les horaires de certains musées ne sont pas adaptés pour les travailleurs, une opinion que je partage avec Israël Dupuis, chargé du cours de *Design and community engagement*, un cours inclusif de l'Université Concordia. Il est également organisateur de la journée Concordia Day, une initiative qui facilite l'accès à la culture aux étudiants et à des participants d'organismes communautaires. J'ai alors pris la peine de creuser la question du rôle des institutions pour l'accessibilité à la culture, tout en profitant de la visite au Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM). Je vous présente d'ailleurs à la page suivante, l'une des œuvres qui m'ont le plus touchée de l'exposition permanente *Art québécois et canadien*.

Pourquoi le département de design de l'Université Concordia s'implique-t-il dans le milieu communautaire?

Pour le département de design de l'université, il a toujours été important que les étudiants puissent concevoir leur pratique comme partie prenante de leur environnement, et non comme une simple pratique commerciale. Mon cours concrétise cette direction par la réalisation de projets avec les organismes et leurs participants. Les étudiants, qui proviennent des différents programmes de la faculté des beaux-arts, apprennent à développer une application communautaire de leurs arts. Au commencement, le cours s'appelait Concordia dans la rue. En partenariat avec l'organisme de Pop's, le père Emmett Johns, ce cours donnait aux jeunes de la rue des moyens d'expression, de se faire voir et d'exprimer leurs voix. Par la suite, mes étudiants se sont impliqués dans plusieurs autres milieux.

Quel est l'intérêt de réunir des étudiants et des participants d'organismes communautaires dans le cadre de journée culturelle telle que Concordia Day ?

L'important ici est d'établir une rencontre et d'amorcer un dialogue. À travers les arts, on peut exprimer ses joies, ses angoisses, sa colère. De voir une œuvre nous permet de comprendre que l'on n'est pas seul à vivre de telles émotions. En discuter avec les autres permet de briser l'isolement. Ça permet aussi de réaliser que peu importe notre milieu ou notre langue, on partage le même langage et on peut se comprendre. Nous tentons aussi d'amener les étudiants à se comprendre eux-mêmes afin qu'ils puissent être conscients de leurs propres biais d'interprétation, car certains préjugés nous empêchent parfois d'avoir accès au sens véhiculé par les œuvres exposées. C'est le rôle de l'université d'apprendre à l'étudiant à développer un regard critique face au monde et face à lui-même.

Les institutions ont-elles pour rôle de faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre ?

Les musées, par leur mission de conservation, sont essentiels si nous voulons garder nos artistes. Rendre les œuvres accessibles aux publics est un juste retour des choses. Après tout, elles appartiennent à tous. La journée *Concordia Day* était une première et espérons que de telles occasions puissent se répéter plusieurs fois. L'université de son côté permet de mieux comprendre l'art. C'est important face à l'immense réservoir de créativité que nous avons au Québec. On ne réalise pas toujours l'importance des beaux-arts. D'être exposé à différentes formes d'arts est essentiel pour développer sa créativité. Malheureusement, il demeure aussi que la visite des grands musées est assez chère, donc limitée à un certain type de public. La simple question des heures d'ouverture est un problème, la plupart des musées ferment entre 17 h et 18 h presque tous les jours de la semaine. J'imagine que tout cela est faute d'un financement adéquat, il n'empêche que cela diminue l'accessibilité à monsieur et madame tout le monde. ■■



PHOTO : PHOTO MBAM, DENIS FARLEY ET JEAN-FRANÇOIS BRIÈRE

Rebecca Belmore (née en 1960), *Mixed Blessing*, 2011, veste en coton, cheveux synthétiques, perles, Hydrocal. MBAM, achat, Fonds commémoratif Louise Lalonde-Lamarre.

Rappeler ses propres émotions

Si Rebecca Belmore dénonce par *Mixed Blessing* (2011) les sacrifices et la violence vécus par les Autochtones et les artistes, pour ma part cette œuvre me rappelle mon expérience avec la maladie mentale. L'art s'interprète et celui-ci m'a troublée.

J'ai d'abord perçu l'œuvre à terre, de dos. La longueur des cheveux et la veste noire à capuchon m'ont tout de suite fait surgir des souvenirs de moi-même, quatre ans plus tôt lors de ma première psychose. Car cette statue me fait penser à quelqu'un s'enfonçant dans des sables mouvants sans que personne ne veuille l'aider. Si ce personnage était vivant, j'aurais l'envie de l'aider à se relever, comme on a pu le faire pour moi.

Sur le dos de ce mannequin est inscrit en croix *Fuckin'Indian/Fuckin'Artist*. À l'époque, j'avais moi-même la crainte de l'étiquette. Celle de « trouble psychotique ». Je me sentais diminuée, honteuse. J'avais peur d'être stigmatisée,

que tout le monde perçoive ma maladie, comme s'il était écrit sur mon front « *Fuckin'Freak* ». Mais comme l'exprime si bien Israël Dupuis, discuter de nos émotions brise l'isolement. Aujourd'hui et heureusement, j'assume pleinement ma vie. Il est devenu facile pour moi de parler de mes problèmes de santé mentale, un tabou brisé.

En tant qu'artiste, je me sens également concernée par la signification de *Mixed Blessing* pour d'autres raisons. Particulièrement à cause du terme *Fuckin'Artist*. Lorsque j'étudiais en art, on me demandait pourquoi je ne m'orientais pas dans un domaine qui me mènerait à un emploi sérieux. Ça l'était pour moi ; comme la vente du magazine. Certains ne jugent pas cette activité comme un vrai travail. Et pourtant, depuis l'écriture d'un de mes articles sur l'itinérance autochtone, je suis davantage touchée par la cause dénoncée par Rebecca Belmore, même sans être moi-même autochtone. ■



VIE DE QUARTIER

PAR MAXIME VALCOURT
CAMELOT AU THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

Promenade dans Chomedey

J'habite dans le quartier Chomedey depuis plusieurs dizaines d'années. En 1972, mes parents ont acheté un bungalow au Domaine Renaud. En réalité, nous habitons en pleine campagne, au milieu des champs cultivés et de terres boisées. On s'y amusait à attraper des grenouilles et construire des cabanes dans les arbres. J'ai vu énormément de transformations au fil des années. Il y a eu beaucoup de constructions : les autoroutes, les ponts, les condos, les centres d'achats, le métro. Le quartier s'est considérablement urbanisé et constitue aujourd'hui le territoire le plus multiculturel de Laval.

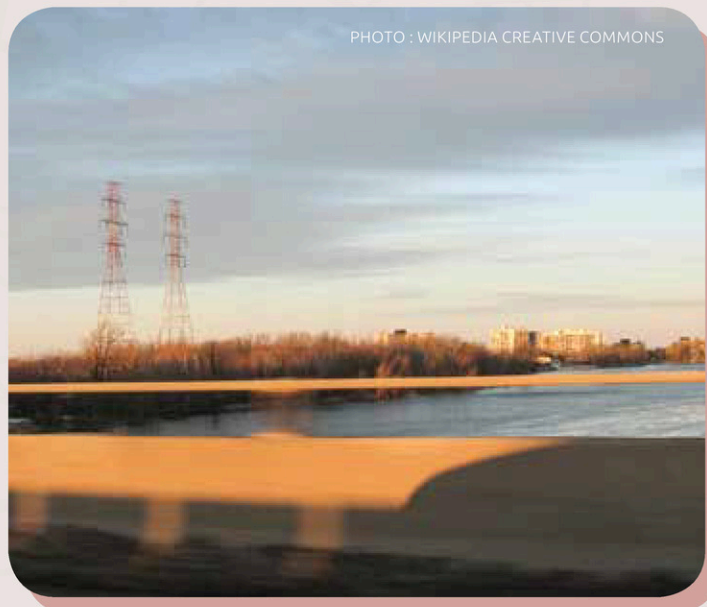


PHOTO : WIKIPEDIA CREATIVE COMMONS

La naissance de Chomedey

À l'origine, il y avait L'Abord-à-Plouffe, une ville à part entière. Ce n'est qu'en 1961 à l'initiative de cette municipalité, qu'elle est fusionnée aux villes de Renaud et de la cité de Saint-Martin donnant ainsi naissance à la cité de Chomedey. Dans les années 1980, le quartier était particulièrement pauvre. Il y avait beaucoup de prostitution et de consommation de drogue. Un seul chemin de terre traversait et menait également à un parc à côté de la rivière des Prairies où l'on pouvait se promener.



PHOTO : WIKIPEDIA CREATIVE COMMONS

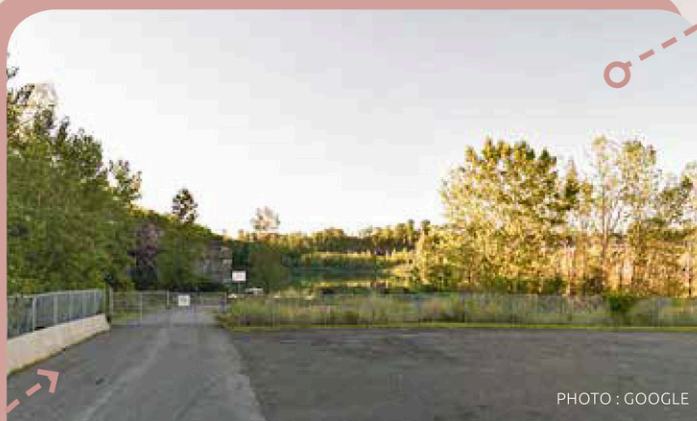


PHOTO : GOOGLE

L'ancienne carrière Lagacé

Avant la construction du nouveau palais de justice tel qu'on le connaît aujourd'hui, il y avait déjà une grande carrière. Dans mon souvenir, elle contenait tellement d'eau qu'elle ressemblait à un immense lac, très beau à voir. On y allait parfois, mes amis et moi, avec l'idée d'embarquer dans une chaloupe malgré les clôtures sur lesquelles était écrit « défense de passer ». Il y avait même des arbres qui poussaient sur les roches des falaises. Cette ancienne carrière aurait pu accueillir de nombreux projets comme le développement du Carré Laval, un lieu récréotouristique, ou encore le centre multisport Place Bell. Finalement, on trouve aujourd'hui le palais de justice juste devant cet immense plan d'eau. J'ai vu plusieurs autres carrières dans ma vie, mais une comme celle-là, jamais. Surnommée le trou Laval, le Carré Laval ou encore la carrière Lagacé, elle faisait 60 mètres de profondeur à l'époque.

L'Hôtel de Ville

Comme je suis arrivé à Chomedey en 1972, l'hôtel de ville de Laval est là depuis mon enfance. Mais à l'origine, il était celui de Chomedey, inauguré en 1964. Le bâtiment n'a pas beaucoup changé selon mes souvenirs. À cette époque, René Lévesque était ministre des Richesses naturelles du Québec et a eu un pressentiment très juste en annonçant au maire de Chomedey de l'époque, Jean-Noël Lavoie, « *J'ai l'impression que les édifices que vous inaugurez aujourd'hui sont bâtis pour plus que le Chomedey d'aujourd'hui.* »

PHOTO : ANTOINE DESILETS/ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC



Le 4040 Saint-Martin La maison Papineau-Cléroux

Au 4040 Saint-Martin Ouest, on trouve une maison située à l'intersection de la rue du Couvent. Construite dans les années 1820, la maison Papineau-Cléroux porte le nom des deux familles propriétaires de longue date. À l'époque, elle ne comprenait que deux étages. Elle a appartenu à plusieurs personnes au fil des années. D'ailleurs, de nombreux travaux de restauration ont été menés, car elle est un exemple architectural d'époque. Dans les années 1930, un magasin général occupait le rez-de-chaussée de la maison. Aujourd'hui, la bâtisse est occupée par une firme d'architectes, et ce, depuis 2007. Faire le tour de cette maison vaut la peine. On peut d'ailleurs observer, côté rue du Couvent, un balcon aux ornements détaillés. Les rénovations qui y ont été faites n'ont pas changé son allure et son style d'antan.



PHOTO : GOOGLE

Bois Chomedey

Le boisé Chomedey borde le quartier. C'est un bois, un véritable espace naturel, reposant, idéal pour les promeneurs et surtout pour les amateurs d'ornithologie, car il abrite de nombreuses espèces d'oiseaux qu'on peut observer sur plus d'un kilomètre de sentiers. De plus, le boisé Chomedey est aussi ce que l'on appelle un écosystème forestier exceptionnel (EFE), car il héberge des espèces d'arbres rares, une érablière à caryer et à érable noir. Ce lieu est un véritable refuge pour des espèces menacées ou vulnérables, mais également pour des plantes au statut précaire du Québec, souvent implantées depuis la colonisation.



PHOTO : GOOGLE



Social welfare

Poverty is pretty bad. There are a lot of people less fortunate than me. Social welfare can help some people, but when you're only getting \$525 a month, it doesn't really help you that much.

Maybe by finding work for these people, it can go a long way in the development for a stronger tomorrow. I remember when I was 18, and I was on welfare, I was only collecting \$157 a month. You had to be over 30 year old to collect \$500 a month.

I guess it's a battle between the rich and the poor. The rich keep getting richer and the poor keep getting poorer.

But here in Canada we have a little bit more of a responsible society. There are more food banks and more places where you can go to get food.

But you also have to pray and go to church and ask God to help you. And maybe you should stay away from drugs and alcohol.

Some of these people that are on welfare, maybe they can go back to school. You have to look out for number 1. You have to think about yourself first. And somehow try to make it in this crazy world.

I think people today are changing and quite possibly for the better, but we still have a long way to go for the world to be safe and wonderful. We all have to do our part to make it a better place.

DANIEL GRADY
CAMELOT LA GAUCHETIÈRE / MANSFIELD
ET DES PINS / SAINT-LAURENT



La toile

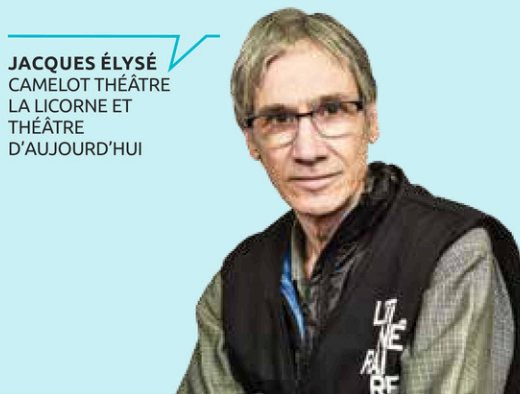
Un pinceau avance
On est dans l'inconnu
On avance
On découvre
Pour l'instant c'est l'inconnu
L'inconnu qui se manifeste
On avance
L'imaginaire se manifeste
On avance
On découvre
Pour l'instant c'est l'inconnu
On se réalise
On avance
On réalise
Toile qui nous donne un message
Une toile qui te découvre
Une toile qui te nourrit
Une toile qui restera
Qui restera avec toi
Toute ta vie

Pensée du jour

La vie

La vie est belle
Ne passe pas à côté d'elle
Elle ne sera plus belle
Le matin quand tu te lèves
Jette un coup d'œil au ciel
Pour avoir un meilleur réveil
Le jour
Vis ce jour
Pour que tu aies un Bon Jour
Ne manque pas ce tour
Parce que tu vas tourner autour

JACQUES ÉLYSÉ
CAMELOT THÉÂTRE
LA LICORNE ET
THÉÂTRE
D'AUJOURD'HUI



Trust and honesty!

After all these years I'm still loyal to my spot at the Atwater Market. I enjoy seeing my regular customers and friends. It's been great working outside La Fromagerie cheese store. I'm still one of the top vendors for the organization and I'm proud of it.

I'm a familiar face standing like a statue reaching out, saying hi to people and waving at them. I am the market, like some girl said, but I've been also called a landmark by another person. Other customers have said that they saw in me, from the very beginning when they first met me, that I'm careful and honest.

I'm still hanging around with my friend Carl regularly. We've been friends since 1986 and it's been great. We have coffees at different refined places and also at the Atwater Market. Carl says I'm honest, punctual and trustworthy. I value his friendship and can count on him for being there for me.

I'm the only vendor in this organization that has published five books. I've been going to the same printer to print my books for more than six years. He recently told me I'm the most honest customer that he has. He trusts me and could tell I was working hard to make a living.

I've tried my best through the years to create a bond with the people, sell my books and write articles. Even when I've been to the hospital, taken the metro and walked in the street I've seen familiar faces. I'm known and respected and it makes me feel good.

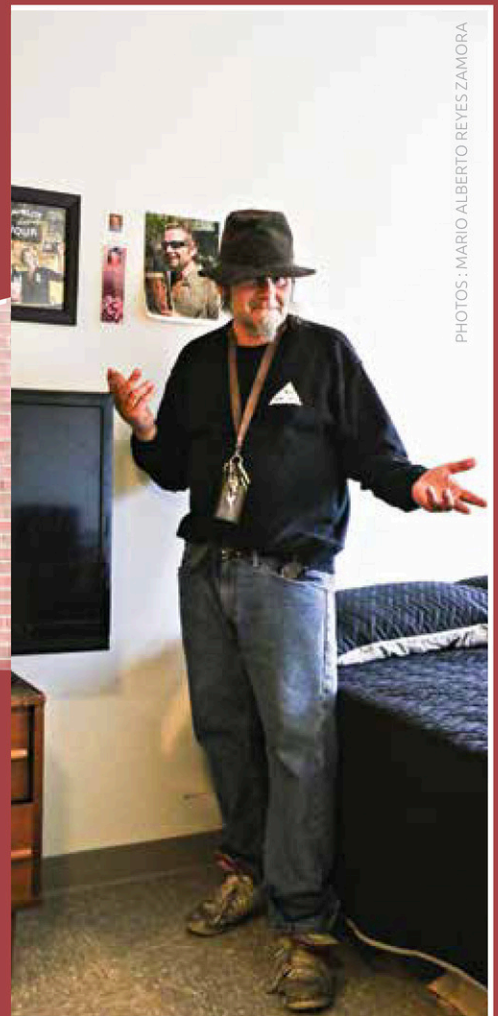
BILL ECONOMOU
CAMELOT MARCHÉ ATWATER



Les camelots de L'itinéraire ne sont pas tous des itinérants, loin de là. Oui, c'est vrai, quelques-uns vivent encore dans la rue. Oui, c'est vrai, plusieurs n'ont pas de logement à eux. Mais la plupart ont un toit aujourd'hui, bien que leur situation financière reste précaire et que la rue n'est jamais loin.



BIENVENUE
C H E Z
Joseph-Clermont



PHOTOS : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA

Joseph est au paradis. Du moins, c'est lui qui le dit. En août dernier, Joseph-Clermont Mathurin a emménagé dans un logement social géré par le Réseau de l'Académie (RÉSAC). « J'ai dormi un an sous le pont Jacques-Cartier et j'ai vécu 14 ans dans une chambre de l'Accueil Bonneau, dit-il. J'ai fait mon temps, comme on dit. » Joseph ne se plaisait pas dans son ancien chez-soi notamment, à cause de la discipline. D'ailleurs il ne cache pas qu'il a toujours eu un petit problème avec l'autorité. « Nous, les anciens de la rue, on reste toujours un peu rebelles. » Pour lui, son nouvel appartement est un gage de liberté. « Ici c'est le paradis. J'ai la paix. Je suis chez moi et je reçois la visite d'un intervenant une fois par mois. » Camelot depuis 11 ans, Joseph s'est soumis à tout un processus de sélection pour décrocher sa place. « J'ai passé une longue entrevue. Est-ce que je suis propre ? Est-ce que j'ai le sens des responsabilités ? Est-ce que j'ai l'habitude de payer mon loyer à temps ? Est-ce que je suis une personne sociable avec les voisins ? Est-ce que je peux faire des petits travaux ? » Autant de questions auxquelles il a fallu répondre. Mais la récompense a été à la hauteur : un appartement d'une pièce et demie entièrement neuf à un prix « convenable ». Joseph terminera bientôt son installation. Après les électroménagers, la table à diner, le lit double et le téléviseur, il ne manque que les rideaux et une commode pour ranger son linge dans le walk-in. Peut-être y-aura-t-il bientôt un fauteuil et un petit meuble d'appoint ? « Je vais finir mes jours ici », assure Joseph. En attendant, le fait d'avoir un milieu de vie agréable commence à porter des fruits. « Je ne me reconnais plus. Je passe le balai tous les jours, et la moppe tous les deux jours. » Son nouvel environnement a aussi contribué à renforcer son moral. « Les gens me disent que j'ai changé, confie-t-il. Je suis moins grognon. Depuis que je suis déménagé, je suis plus social et plus heureux dans ma peau. Je passe plus de temps à la maison à écouter de la musique. » Si vous ne le croyez pas sur parole, arrêtez voir Joseph à son point de vente au coin de Sainte-Catherine et Dorion, à côté du métro Papineau, durant l'heure du midi et celle du souper.





DÉTENTE

LET- TE- RAI- RE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

HORIZONTALEMENT

1. Transformeras en marbre.
2. Joindre. - Volière.
3. Prescrire. - Génie.
4. Note. - Erbium. - Inventera.
5. Crochet. - Interjection. - Me rendrai.
6. Marginale.
7. Armée. - Rivière d'Afrique. - Saint-pierre.
8. Souveraine. - Monnaie. - Ajout.
9. Amoureux. -Troupe.
10. Accumulations adipeuses dans les cellules. - Électronvolt.

VERTICALEMENT

1. Polypes marins.
2. Sapin. - VII.
3. Masse de pierre. - Critique moqueuse.
4. Déplacées. - Contesta.
5. Enlever. - Point cardinal.
6. Métro. - Balle de service.
7. Iridium. - Pipes.
8. Lawrencium. - Purifiée.
9. Récif. - Roulés.
10. Manquerez.
11. Interviendra. - Estoc.
12. Vers latins.

Emprisonnement	Harmonieusement	Galerie	Opéneraient
Maladie de l'oeil	Étoiles de mer	Durillon	Illusions
Calmer			
Blessera			
Déshydraté		À toi	Astate
Tacticien			
Massif bulgare			Erbium
Port		Pays américain	Utilise
		Implora	
Durée			Fonça
Psaume			
Année	Nickel		Nombre
	Qu'il palpât		

JEUX DE MOTS

josecardinala1@yahoo.ca
Solutions dans le prochain numéro

À vos crayons!



JOSÉE CARDINAL
DISTRIBUTRICE

Gardiens	D	Océans	D	Peuples	O	Ultime	D
Calédonie	DE	Boîte	ÉE				
Étoiles	P	ASSE	UR				
Rome	RO	CE	RE	Indrova			
Méridien	S	TÉ	R	Durillon	M		
Atacapas	L	I	E	Arrière	C		
Pays	L	T	R	Arrière	O		
Autans	L	A	I	S	S	E	R
O	I	C	I	C	M	C	
Théâtre	G	R	I	V	O	I	S
Carrière	E	D	E	N	T	E	R
Épaves	A	S	E	S	E	T	A

SOLUTIONS DU 15 octobre 2017

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	I	Q	U	E	D	O	U	I	L	L	E
2	O	N	U	T	E	R	R	E	U	R	S	
3	S	A	I	N	E	D	N	E	U			
4	O	C	A	S	S	U	M	A	T	E	S	
5	C	C	C	I	P	R	E	T	R			
6	O	E	U	F	R	I	E	R	E	O	N	
7	M	N	E	R	S	E	S	E	D	U		
8	I	T	E	R	E	E	S	E	M	A	I	
9	A	U	G	U	R	E	S	R	A	I	S	
10	L	E	O	A	S	E	P	T	I	S	E	

JEU DE CHIFFRES

EXPERT



	8	3		2	9			
	4	9	6	8	5	7	3	
						4	9	3
		7		4	6	1	8	5
	9		5					2
			1		7	3		
		4	2		3	8		6
6					8			

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Source : Éditions Goélette

Solution dans le prochain numéro

SOLUTIONS DU 15 octobre 2017

JEU DE CHIFFRES

2	3	7	8	4	5	9	6	1
5	1	4	9	7	6	3	2	8
6	9	8	1	2	3	4	5	7
8	2	3	6	1	4	7	9	5
7	4	5	3	9	8	6	1	2
9	6	1	2	5	7	8	4	3
1	8	2	7	6	9	5	3	4
3	5	6	4	8	1	2	7	9
4	7	9	5	3	2	1	8	6

JEU DES 7 DIFFÉRENCES

L'ITINÉRAIRE
itineraire.ca

JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Pouvez-vous trouver les sept différences dans cette photo de notre photographe Mario Alberto Reyes Zamora ? Bonne chance ! La solution dans le prochain numéro.



Solution dans le prochain numéro

PUBLICITE

RECHERCHE CLINIQUE

- Vous avez l'hépatite C ?
- Vous ne savez pas si vous pouvez avoir accès à un traitement ?
- Vous vous êtes injecté au moins une fois dans la dernière année ?



Si vous avez répondu « vrai » à toutes ces questions, vous êtes probablement candidat(e) pour un projet de recherche au CHUM sur la prise en charge accélérée de l'hépatite C

Compensation: 20 \$ par visite

Chercheur responsable: Dre Valérie Martel-Laferrrière

Contactez-nous pour plus de renseignements au 514-890-8000 # 26588

9364

3422

545

360



À PROPOS...

PAR MARC SÉNÉCAL
CAMELOT AU MÉTRO LONGUEUIL
ET MARCHÉ ATWATER

des Préjugés

Qui n'a jamais quitté son pays a
possiblement des préjugés.

Carlo Goldoni

La raison, le jugement viennent lentement.

Les préjugés accourent en foule.

Jean-Jacques Rousseau

On vieillit avec ses préjugés plus
souvent qu'avec ses vertus.

Alfred Auguste Pilavoine

La connaissance de l'homme dégage des préjugés.

François-Rodolphe Weiss

Dure époque où il est plus simple de
désagréger un atome qu'un préjugé.

Albert Einstein

Le manque d'informations objectives est
souvent la racine des préjugés.

Marc Sénécal

Le préjugé est l'enfant de l'ignorance.

William Hazlitt

Un homme qui prive un autre homme de sa liberté
est prisonnier de la haine. Il est enfermé derrière les
barreaux des préjugés et de l'étroitesse d'esprit.

Nelson Mandela

Nous avons des idées arrêtées dès
que nous cessons de réfléchir.

Ernest Renan

Les préjugés sont la raison des sots.

Voltaire

Les plus petits esprits ont les
plus gros préjugés.

Victor Hugo

Les paradoxes d'aujourd'hui sont
les préjugés de demain.

Marcel Proust

Moins un homme est sûr de lui, plus il
risque d'être bourré de préjugés.

Clint Eastwood





Profitez de votre pause-café
pour découvrir le tout nouveau

CAFEBROSSARD.COM



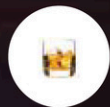
La promesse d'un café savoureux,
torréfié de main de maître qu'on prend
plaisir à déguster tous les jours.

TORRÉFIÉ À MONTRÉAL
514 321-4121 • 1 800 361-4121

POUR UN MEILLEUR SOMMEIL BOIRE BIEN, C'EST MIEUX



Il y a plusieurs bénéfices à respecter les limites d'alcool recommandées. On contrôle mieux son poids. On se sent plus énergique et plus en forme. Le sommeil est plus réparateur et on n'a plus jamais la gueule de bois. Décidément, il y a trop d'avantages à la modération pour s'en priver.



Éduc  **alcool**

La modération a bien meilleur goût.

educalcool.qc.ca/benefices